

# OBSERVATOIRE DE L'INCUBATION



Rapport national n°1

État des lieux de l'incubation académique  
en France en 2025

AUGUSTYNIAK Nina & SAMMUT Sylvie



# L'ÉQUIPE DE L'OBSERVATOIRE DE L'INCUBATION

## AUTEURES

AUGUSTYNIAK Nina, Université de Montpellier

SAMMUT Sylvie, Université de Montpellier

## CONTACT

Pour toute information relative à ce rapport, veuillez contacter :

La Chaire AE2i : [chaire-ae2i@umontpellier.fr](mailto:chaire-ae2i@umontpellier.fr)

AUGUSTYNIAK Nina : [nina.augustyniak@umontpellier.fr](mailto:nina.augustyniak@umontpellier.fr)

SAMMUT Sylvie : [sylvie.sammut@umontpellier.fr](mailto:sylvie.sammut@umontpellier.fr)

## COLLECTE DES DONNÉES

La collecte des données de l'enquête quantitative nationale a été réalisée en collaboration avec

Le Terrain ([www.leterrain.fr](http://www.leterrain.fr)).

Pour citer ce rapport :

Augustyniak N., Sammut S. (2025), État des lieux de l'incubation académique en France en 2025, *Rapport national n°1*, Observatoire de l'incubation, Université de Montpellier.

## RESUMÉ

Cet article propose un état des lieux national de l’incubation académique publique au sein des établissements français d’enseignement supérieur et de recherche. À partir d’un recensement des incubateurs rattachés aux Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et d’une enquête quantitative nationale menée auprès de leurs dirigeant.e.s, il analyse les modalités selon lesquelles l’incubation académique publique se déploie au sein d’un système universitaire durablement segmenté.

En s’appuyant sur une cartographie empirique des incubateurs, l’article décrit la diffusion du dispositif, les manières dont les établissements s’en saisissent et les configurations dans lesquelles l’activité d’incubation prend place. Il contribue ainsi à documenter un objet encore peu stabilisé dans le contexte français, en proposant une lecture contextualisée de l’incubation académique publique.

## ABSTRACT

This report provides a national overview of public academic incubation within French higher education and research institutions. Based on a census of incubators affiliated with French public higher education and research institutions (*EPSCP – Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel*) and a national quantitative survey conducted among their directors, it examines the ways in which public academic incubation is deployed within a university system characterized by enduring institutional segmentation.

Drawing on an empirical mapping of incubators, the report describes the diffusion of the scheme, the ways in which institutions engage with it, and the configurations in which incubation activities take place. It thus contributes to documenting an object that remains only partially stabilized in the French context, by offering a contextualized analysis of public academic incubation.

## SOMMAIRE

L'ÉQUIPE DE L'OBSERVATOIRE DE L'INCUBATION .....	2
RESUMÉ.....	3
ABSTRACT .....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	5
I. INTRODUCTION .....	7
I.A. L'INCUBATION ACADEMIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS ...	7
I.B. L'OBSERVATOIRE DE L'INCUBATION : GENÈSE ET POSITIONNEMENT .....	7
I.C. DÉFINITION ET PÉRIMÈTRE .....	8
I.D. PROBLÉMATIQUE .....	8
I.F. OBJECTIFS .....	8
II. MÉTHODOLOGIE .....	10
II.A. DÉMARCHE GÉNÉRALE .....	10
II.B. PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE .....	10
II.C. RECENSEMENT DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS.....	11
II.D. ENQUÊTE QUANTITATIVE AUPRÈS DES DIRIGEANT.E.S D'INCUBATEURS .....	11
II.E. LIMITES .....	12
III. RÉSULTATS .....	14
III.A. CARTOGRAPHIER L'INCUBATION ACADEMIQUE PUBLIQUE .....	14
III.B. CARACTÉRISTIQUES DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS .....	18
III.C. ACTIVITÉ ET DYNAMIQUE DES PROJETS INCUBÉS .....	26
III.D. OFFRE DE SERVICES PROPOSÉE PAR LES INCUBATEURS .....	34
III.E. ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS	40
III.F. COLLABORATIONS ENTRE INCUBATEURS ET ÉTABLISSEMENTS ACADEMIQUES .....	43
CONCLUSION .....	48
REMERCIEMENT .....	49
ANNEXES .....	50

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 – RÉPARTITION DES EPSCP EN 2023 EN FRANCE .....	14
TABLEAU 2 – PRÉSENCE D'INCUBATEURS AU SEIN DES EPSCP .....	15
TABLEAU 3 – RÉPARTITION DES EPSCP DOTÉS D'UN INCUBATEUR SELON LEUR CATÉGORIE.....	16
TABLEAU 4 – TAUX D'ÉQUIPEMENT EN INCUBATEURS DES EPSCP SELON LEUR CATÉGORIE.....	17
TABLEAU 5 – DATE DE CRÉATION DES INCUBATEURS ACADÉMIQUES PUBLICS..	19
TABLEAU 6 – DOMAINES OU SECTEURS D'ACTIVITÉ CIBLÉS PAR LES INCUBATEURS ACADÉMIQUES PUBLICS .....	20
TABLEAU 7 – PRÉSENCE D'UN AXE DE SPÉCIALISATION EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET/OU ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES INCUBATEURS ACADÉMIQUES PUBLICS .....	21
TABLEAU 8 – NOMBRE DE FINANCEURS DES INCUBATEURS ACADÉMIQUES PUBLICS .....	21
TABLEAU 9 – TYPES DE FINANCEURS DES INCUBATEURS ACADÉMIQUES PUBLICS .....	22
TABLEAU 10 – NOMBRE DE PARTENAIRES DES INCUBATEURS ACADÉMIQUES PUBLICS .....	23
TABLEAU 11 – TYPES DE PARTENAIRES DES INCUBATEURS ACADÉMIQUES PUBLICS .....	23
TABLEAU 12 – PUBLICS ACCOMPAGNÉS PAR LES INCUBATEURS ACADÉMIQUES PUBLICS .....	24
TABLEAU 13 – RESSOURCES HUMAINES DES INCUBATEURS ACADÉMIQUES PUBLICS .....	25
TABLEAU 14 – EFFECTIFS ET FLUX DE PERSONNES INCUBÉES DANS LES INCUBATEURS ACADÉMIQUES PUBLICS .....	27
TABLEAU 15 – EFFECTIFS ET FLUX DE PROJETS INCUBÉS DANS LES INCUBATEURS ACADÉMIQUES PUBLICS .....	28
TABLEAU 16 – EFFECTIFS ET FLUX CUMULÉS DE PERSONNES ET PROJETS INCUBÉS SUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.....	29
TABLEAU 17 – ENTREPRISES CRÉÉES PAR LES INCUBATEURS ACADÉMIQUES PUBLICS .....	30
TABLEAU 18 – EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS CRÉÉS PAR LES ENTREPRISES ISSUES DE L'INCUBATION ACADÉMIQUE PUBLIQUE .....	31
TABLEAU 19 – MONTANTS DE FONDS PRIVÉS ET PUBLICS LEVÉS PAR LES ENTREPRISES ISSUES DE L'INCUBATION ACADÉMIQUE PUBLIQUE .....	32
TABLEAU 20 – CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL ET PART À L'INTERNATIONAL DES ENTREPRISES ISSUES DE L'INCUBATION ACADÉMIQUE PUBLIQUE .....	33
TABLEAU 21 – SERVICES D'HÉBERGEMENT PROPOSÉS PAR LES INCUBATEURS ACADÉMIQUES PUBLICS .....	34
TABLEAU 22 – SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉS PAR LES INCUBATEURS ACADÉMIQUES PUBLICS .....	35

TABLEAU 23 – FORMATIONS PROPOSÉES PAR LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS .....	36
TABLEAU 24 – ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS .....	37
TABLEAU 25 – ÉLÉMENTS MIS À DISPOSITION PAR LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS .....	38
TABLEAU 26 – TYPES DE MISES EN RELATION ASSURÉES PAR LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS .....	39
TABLEAU 27 – PRINCIPAUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEUR·E·S DE PROJETS .....	40
TABLEAU 28 – ÉVOLUTIONS RÉCENTES DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DES INCUBATEURS ACADEMIQUES .....	37
TABLEAU 29 – OBSTACLES RENCONTRÉS PAR LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS .....	42
TABLEAU 30 – LA COLLABORATION AVEC LES ACTEURS ACADEMIQUES .....	44
TABLEAU 31 – RESSOURCES MISES À DISPOSITION PAR L'ÉCOLE / L'UNIVERSITÉ .....	45
TABLEAU 32 – LES PROJETS EN COURS D'INCUBATION ET RECHERCHE .....	42

## **I. INTRODUCTION**

### **I.A. L'INCUBATION ACADEMIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS**

Depuis la fin des années 1990, l'incubation académique s'est progressivement imposée comme une composante ordinaire du paysage de l'enseignement supérieur français. Inscrite à l'intersection de politiques publiques de soutien à l'innovation, de la diffusion de l'entrepreneuriat académique et de l'élargissement des missions assignées aux universités, elle s'est développée au sein des Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) selon des modalités diverses.

Cette diffusion, pour visible qu'elle soit, ne s'est toutefois pas accompagnée d'une stabilisation claire de ses contours institutionnels. L'« incubation académique » apparaît moins comme un dispositif homogène que comme une catégorie englobante, recouvrant une pluralité de statuts, de pratiques, de positionnements institutionnels et d'ancrages organisationnels. Autrement dit, si l'incubation est désormais largement présente dans l'espace universitaire, elle demeure encore relativement peu objectivée empiriquement et rarement appréhendée comme un objet d'analyse à part entière.

### **I.B. L'OBSERVATOIRE DE L'INCUBATION : GENÈSE ET POSITIONNEMENT**

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les travaux de l'Observatoire de l'incubation, créé par la Chaire AE2i (Accompagnement, Entrepreneuriat, Incubation et Innovation) du Lab Entreprendre et de la Fondation de l'Université de Montpellier, en lien avec le programme Entrepreneurial Support Lab (ESL) du PTL EIS (Entrepreneuriat, Innovation et Soutenabilité) du Pôle Recherche en Sciences Sociales de l'Université de Montpellier.

Ce rapport inaugure les travaux de l'Observatoire en proposant un premier état des lieux de l'incubation académique publique en France. Il s'inscrit dans un champ encore faiblement structuré, où le terme même d'« incubateur » recouvre des réalités contrastées. L'ambition n'est

donc pas de figer une définition normative, mais de rendre visibles les configurations effectivement observées.

## **I.C. DÉFINITION ET PÉRIMÈTRE**

L’incubation académique publique est ici définie comme toute activité d’accompagnement entrepreneurial portée par un EPSCP, ou mise en œuvre en partenariat avec celui-ci, dès lors que la structure s’est identifiée comme un incubateur. Cette définition élargie permet d’appréhender la diversité des configurations observées, sans présupposer l’existence d’un modèle unique dans un paysage institutionnel hétérogène.

## **I.D. PROBLÉMATIQUE**

À partir de ce cadre, le rapport s’organise autour de la question suivante :

*Comment l’incubation académique publique prend-elle place au sein des EPSCP et selon quelles configurations institutionnelles, organisationnelles et stratégiques se déploie-t-elle dans le système académique français ?*

Cette problématique conduit à considérer l’incubation académique comme une pratique située, inscrite dans des environnements universitaires différenciés, et façonnée par des contraintes institutionnelles, des héritages organisationnels et des arbitrages locaux, plutôt que comme un dispositif unifié ou un simple instrument de mise en œuvre des politiques publiques.

## **I.F. OBJECTIFS**

En proposant un premier panorama national, ce rapport ne vise ni à établir un modèle idéal d’incubation académique, ni à en évaluer l’efficacité ou la performance. Il s’inscrit dans une démarche essentiellement descriptive et analytique, visant à objectiver un champ encore peu documenté.

Il procède pour ce faire à une cartographie empirique de l’incubation académique publique au sein des établissements, en analysant d’abord sa diffusion et ses configurations institutionnelles

dans un système universitaire durablement segmenté. Il examine ensuite les caractéristiques, les activités, les services et les dynamiques des incubateurs, avant de s'intéresser aux formes de collaboration qui structurent leurs relations avec les établissements académiques. Ce faisant, le rapport entend fournir des éléments empiriques susceptibles d'alimenter une réflexion plus large sur la place et les transformations des dispositifs d'accompagnement entrepreneurial dans l'enseignement supérieur français.

## **II. MÉTHODOLOGIE**

### **II.A. DÉMARCHE GÉNÉRALE**

La recherche s'inscrit dans une démarche exploratoire, visant à documenter empiriquement un champ encore faiblement stabilisé, celui de l'incubation académique publique.

L'objectif est de produire un premier état des lieux systématique des incubateurs rattachés aux établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, en mobilisant une double stratégie méthodologique combinant recensement et enquête quantitative par questionnaire. Ce dispositif permet d'articuler deux niveaux d'observation complémentaires. D'une part, celui du système universitaire dans son ensemble, à travers l'identification et la délimitation des établissements concernés ; d'autre part, celui des incubateurs eux-mêmes, appréhendés comme unités d'analyse organisationnelles, porteuses de logiques institutionnelles, stratégiques et opérationnelles propres.

### **II.B. PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE**

Le premier temps de la recherche a consisté à délimiter le périmètre institutionnel de l'étude. Celui-ci a été établi à partir de la classification officielle des établissements relevant du Code de l'éducation, dans sa version en vigueur au 1er janvier 2023.

L'étude porte sur les EPSCP, qui constituent la catégorie juridique regroupant l'ensemble des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche en France. Ce périmètre inclut :

1. les universités auxquelles sont assimilés les instituts nationaux polytechniques ;
2. les écoles et instituts extérieurs aux universités ;
3. les écoles normales supérieures ;
4. les écoles françaises à l'étranger
5. les grands établissements ;
6. les communautés d'universités et établissements ;
7. à titre expérimental, les établissements publics expérimentaux et les communautés d'universités et établissements expérimentales.

Cette délimitation a permis d'identifier l'ensemble des établissements susceptibles d'être concernés par un dispositif d'incubation académique publique, qu'ils en soient les structures porteuses ou qu'ils y participent en tant que partenaires institutionnels.

## **II.C. RECENSEMENT DES INCUBATEURS ACADÉMIQUES PUBLICS**

Sur la base de ce périmètre, un recensement systématique des incubateurs associés aux EPSCP a été conduit. Chaque établissement a fait l'objet d'une recherche documentaire approfondie à partir de ses sites institutionnels officiels et des informations disponibles en ligne.

Ce travail de repérage a permis d'identifier 64 incubateurs académiques publics rattachés à des EPSCP en 2023. Au-delà du simple dénombrement, il a contribué à cartographier la diversité des formes institutionnelles de l'incubation dans l'enseignement supérieur, constituant ainsi un socle empirique pour l'analyse de l'incubation au sein du système académique français.

## **II.D. ENQUÊTE QUANTITATIVE AUPRÈS DES DIRIGEANT.E.S D'INCUBATEURS**

Une enquête quantitative par questionnaire a été conduite en 2024 auprès de l'ensemble des 64 incubateurs académiques publics identifiés lors de la phase de recensement. Le questionnaire, administré selon un mode de passation mixte (en ligne et par téléphone), s'adressait exclusivement aux dirigeant.e.s d'incubateurs et portait sur les activités menées au cours de l'année 2023.

Le questionnaire comprenait 49 questions, organisées en cinq ensembles thématiques complémentaires :

1. l'incubateur ;
2. les projets ;
3. les services ;
4. les évolutions ;
5. la collaboration université–entreprise.

Sur les 64 structures sollicitées, 26 ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 40,6 %. Par ailleurs, 4 établissements (6,30 %) ont explicitement décliné leur participation. Enfin, 34 structures (53,10 %) n'ont pas donné suite à la sollicitation. Il convient de préciser qu'au sein de ces non-réponses, certaines situations relèvent d'une éligibilité non confirmée au moment de la collecte : l'incubateur pouvait être inactif et/ou les informations de contact disponibles (identité de l'interlocuteur et coordonnées) n'étaient pas nécessairement à jour, ne permettant pas de s'assurer que la sollicitation ait effectivement atteint la personne appropriée. Conformément à une approche prudente, ces cas ont été maintenus dans la catégorie des non-réponses et inclus dans le dénominateur du taux de réponse, conduisant ainsi à une estimation conservatrice.

## **II.E. LIMITES DE L'ÉTUDE**

Plusieurs limites doivent être prises en compte dans l'interprétation des résultats, liées au dispositif de recensement, à la non-réponse, aux modalités de collecte des données et au caractère exploratoire de l'enquête.

Le recensement des incubateurs, fondé sur les informations publiques disponibles, comporte inévitablement des zones d'incertitude. Certaines structures ont pu être omises, tandis que d'autres ont pu être intégrées à tort, faute d'éléments suffisants permettant de confirmer leur statut ou leur activité effective. Ces marges d'erreur concernent principalement les structures non-répondantes, l'affiliation institutionnelle des incubateurs ayant participé à l'enquête ayant, pour sa part, pu être vérifiée.

Le caractère déclaratif du questionnaire constitue une seconde limite. Les réponses, produites par les dirigeant.e.s d'incubateurs eux-mêmes, peuvent comporter des biais de valorisation ou de sous-déclaration, fréquents dans les enquêtes organisationnelles. Ces biais n'invalident pas les tendances mises en évidence, mais invitent à une lecture prudente et contextualisée des résultats.

Par ailleurs, l'administration du questionnaire selon un mode de passation mixte (en ligne et par téléphone) est susceptible d'avoir influencé certaines réponses. Ces effets de mode ne sont pas mesurés dans le cadre de cette première analyse et doivent être pris en compte dans l'interprétation des données.

La diversité des modèles d’incubation et des modalités de rattachement aux établissements renforce enfin la complexité analytique. Si cette hétérogénéité limite la comparabilité statistique des situations observées, elle constitue également un élément central de compréhension de la pluralité des configurations institutionnelles de l’incubation académique publique.

Enfin, la temporalité de l’enquête, centrée sur l’année 2023, appréhende un champ en recomposition, marqué par l’émergence d’établissements expérimentaux et l’évolution des dispositifs d’accompagnement. Les résultats doivent ainsi être lus comme une photographie analytique, inscrite dans un moment donné des transformations du système d’enseignement supérieur et de recherche.

### III. RÉSULTATS

#### III.A. CARTOGRAPHIER L'INCUBATION ACADEMIQUE PUBLIQUE

La diffusion des incubateurs au sein des EPSCP ne procède ni d'un mouvement uniforme ni d'une dynamique spontanée. Elle s'inscrit dans un espace institutionnel structuré par des lignes de segmentation durables, qui conditionnent l'adoption et les formes de déploiement des dispositifs d'incubation. La cartographie proposée permet de situer l'incubation académique publique dans cette configuration d'ensemble.

##### III.A.1. LA STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE DU PAYSAGE DES EPSCP

TABLEAU 1 - REPARTITION EPSCP EN 2023 EN FRANCE		
	Nombre d'établissements	%
Universités	53	36,30 %
Grands établissements	37	25,34 %
Instituts et d'écoles extérieurs aux universités	24	16,44 %
Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental	15	10,27 %
Écoles françaises à l'étranger	5	3,42 %
Communautés d'universités et d'établissements	5	3,42 %
Écoles normales supérieures	4	2,74 %
Communautés d'universités et d'établissements expérimentales	3	2,05 %
Total	146	100,00 %

Tableau 1 - Répartition des EPSCP en 2023 en France

Source : Code de l'éducation, articles D711-1 à D711-6-2, version en vigueur au 1er janvier 2023.

Le recensement réalisé en 2023 identifie un total de 146 EPSCP. Les universités représentent 53 établissements (36,30 %) de cet ensemble, suivies par les grands établissements, qui en constituent 37 (25,34 %). Les instituts et écoles extérieurs aux universités regroupent 24 établissements (16,44 %). Les EPSCP expérimentaux représentent 15 établissements (10,27 %). Les communautés d'universités et d'établissements rassemblent 5 établissements (3,42 %), tout comme les écoles françaises à l'étranger (5 ; 3,42 %). Les écoles normales supérieures constituent 4 établissements (2,74 %). Enfin, les communautés d'universités et d'établissements expérimentales comptent 3 établissements (2,05 %).

Cette répartition met en évidence la segmentation structurelle du champ universitaire français. La domination numérique des universités ne saurait être interprétée comme un indicateur direct de leur poids institutionnel, dans la mesure où elles coexistent avec des établissements dotés de statuts spécifiques, organisant différemment leurs rapports institutionnels et leurs modalités de structuration interne. La présence des EPSCP expérimentaux illustre l'introduction progressive de formes institutionnelles dérogatoires, conçues pour tester de nouveaux modes d'organisation sans remettre en cause l'architecture générale du système. Dans son ensemble, ce paysage renvoie moins à un ensemble unifié qu'à la coexistence de trajectoires institutionnelles différencierées, inscrites dans des contextes distincts.

### III.A.2. LA DIFFUSION DE L'INCUBATION AU SEIN DES EPSCP

TABLEAU 2 - PRÉSENCE D'INCUBATEURS AU SEIN DES EPSCP		
	Nombre d'établissements	%
Établissement avec au moins un incubateur	82	56,16 %
Établissement sans incubateur	64	43,84 %
Total	146	100,00 %

Tableau 2 - Présence d'incubateurs au sein des EPSCP

Source : *Observatoire de l'incubation, Recensement des incubateurs académiques publics, 2023, France*.

Parmi les 146 EPSCP recensés en 2023, 82 disposent d'au moins un incubateur, soit 56,16 %, tandis que 64 n'en comptent aucun, soit 43,84 %.

L'état observé du champ universitaire met en évidence une diffusion progressive mais sélective du dispositif. L'implantation d'un incubateur ne relève pas d'une obligation réglementaire uniforme, mais résulte de combinaisons variables d'incitations, d'opportunités et de choix internes propres aux établissements. Dans ce cadre, la présence d'un incubateur peut fonctionner comme un marqueur visible de l'inscription d'un établissement dans les politiques publiques de soutien à l'innovation. Cette diffusion s'inscrit dans les différenciations existantes du système universitaire et s'articule à des configurations institutionnelles déjà structurées.

### III.A.3. LES CONFIGURATIONS INSTITUTIONNELLES DE L'INCUBATION ACADEMIQUE

TABLEAU 3 - REPARTITION DES EPSCP DOTES D'UN INCUBATEUR SELON LEUR CATEGORIE		
	Nombre d'établissements	%
Universités	32	39,02 %
Grands établissements	18	21,95 %
Instituts et d'écoles extérieurs aux universités	13	15,85 %
Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental	12	14,63 %
Communautés d'universités et établissements	4	4,88 %
Écoles normales supérieures	2	2,44 %
Communautés d'universités et établissements expérimentale	1	1,22 %
Écoles françaises à l'étranger	0	0,00 %
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>100,00 %</b>

Tableau 3 - Répartition des EPSCP dotés d'un incubateur selon leur catégorie

Source : Observatoire de l'incubation, Recensement des incubateurs académiques publics, 2023, France.

Parmi les 82 EPSCP dotés d'un incubateur, les universités concentrent 39,02 % du total (32). Les grands établissements en représentent 21,95 % (18). Les instituts et écoles extérieurs aux universités comptent pour 15,85 % (13), et les établissements publics expérimentaux pour 14,63 % (12). Les communautés d'universités et d'établissements atteignent 4,88 % (4), tandis que les écoles normales supérieures représentent 2,44 % (2). Les communautés d'universités et établissements expérimentaux comptent également un incubateur, soit 1,22 % (1). Les écoles françaises à l'étranger n'en disposent pas.

La présence majoritaire d'incubateurs au sein des universités s'explique à la fois par leur poids numérique et par leur inscription plus directe dans certains cadres d'action publique en matière d'innovation. Le fait que d'autres catégories d'établissements en soient moins fréquemment dotées ne renvoie pas à un rejet du dispositif, mais à des configurations institutionnelles différencierées, marquées par des statuts, des missions et des priorités spécifiques. Dans un champ universitaire structurellement segmenté, l'incubation apparaît comme un instrument dont l'adoption dépend d'un ensemble de facteurs institutionnels, organisationnels et contextuels, plutôt que d'un mécanisme uniforme. La part relativement élevée des établissements expérimentaux doit ainsi être interprétée avec prudence : bien que dotés d'un statut spécifique, une majorité d'entre eux porte l'appellation « université », ce qui les inscrit dans des

configurations proches du bloc universitaire. À l'inverse, les niveaux très faibles observés dans certaines catégories renvoient à leur poids structurel limité parmi les établissements dotés d'un incubateur, plus qu'à des logiques d'exclusion explicites.

### III.A.4. DES NIVEAUX D'EQUIPEMENT CONTRASTES SELON LES TYPES D'ETABLISSEMENTS

TABLEAU 4 - TAUX D'EQUIPEMENT EN INCUBATEURS DES EPSCP SELON LEUR CATEGORIE		
	Nombre d'établissements	%
Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental	15	100,00 %
Avec incubateur	12	80,00 %
Sans incubateur	3	20,00 %
Communautés d'universités et établissements	5	100,00 %
Avec incubateur	4	80,00%
Sans incubateur	1	20,00 %
Universités	53	100,00 %
Avec incubateur	32	60,38 %
Sans incubateur	21	39,62 %
Instituts et d'écoles extérieurs aux universités	24	100,00 %
Avec incubateur	13	54,17 %
Sans incubateur	11	45,83 %
Écoles normales supérieures	4	100,00 %
Avec incubateur	2	50,00 %
Sans incubateur	2	50,00 %
Grands établissements	37	100,00 %
Avec incubateur	18	48,65 %
Sans incubateur	19	51,35 %
Communautés d'universités et établissements expérimentale	3	100,00 %
Avec incubateur	1	33,33 %
Sans incubateur	2	66,67 %

Tableau 4 - Taux d'équipement en incubateurs des EPSCP selon leur catégorie

Source : Observatoire de l'incubation, Recensement des incubateurs académiques publics, 2023, France.

Les taux d'équipement en incubateurs varient largement selon les catégories d'EPSCP. Les établissements publics expérimentaux atteignent un taux d'équipement de 80,00 % (12 sur 15), tout comme les communautés d'universités et d'établissements (80,00 %, 4 sur 5). Les universités en comptent 60,38 % (32 sur 53). Les écoles et instituts extérieurs aux universités disposent d'un incubateur dans 54,17 % des cas (13 sur 24). Les grands établissements

atteignent 48,65 % (18 sur 37), tandis que les écoles normales supérieures en présentent 50,00 % (2 sur 4). Enfin, les communautés d'universités et d'établissements expérimentale comptent 33,33 % d'établissements équipés (1 sur 3).

Les niveaux d'équipement en incubateurs s'inscrivent dans des trajectoires institutionnelles différencierées vis-à-vis du dispositif d'incubation. Les niveaux d'équipement élevés observés dans les établissements expérimentaux et les communautés d'universités et d'établissements sont cohérents avec des configurations favorables à l'intégration de dispositifs expérimentaux ou transversaux, sans pour autant préjuger de leurs usages effectifs. Les universités présentent un niveau d'adoption important, mais marqué par une forte hétérogénéité interne, qui renvoie à la diversité de leurs profils et de leurs stratégies. Les taux plus modérés observés dans les écoles extérieures, les grands établissements et les écoles normales supérieures peuvent être rapportés à des trajectoires institutionnelles spécifiques, ainsi qu'à l'existence d'autres instruments de valorisation déjà stabilisés. La situation des communautés d'universités et d'établissements expérimentales illustre quant à elle la difficulté de certains modèles institutionnels à stabiliser durablement ce type de dispositifs.

La cartographie de l'incubation académique publique fait apparaître une diffusion significative du dispositif, structurée par la segmentation durable du système universitaire. L'incubateur ne constitue pas un standard, mais s'inscrit dans des configurations institutionnelles différencierées, qui orientent les conditions de son adoption et de son inscription locale. Cette hétérogénéité structure les usages et les fonctions attribués au dispositif d'incubation au sein des établissements.

### **III.B. CARACTÉRISTIQUES DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS**

Les incubateurs académiques publics présentent des formes d'organisation hétérogènes, étroitement liées aux contextes institutionnels dans lesquels ils s'inscrivent. Leur fonctionnement repose sur des configurations différencierées, qui se traduisent par des temporalités de création variées, des positionnements sectoriels distincts, des modes de financement pluriels, des configurations partenariales contrastées, des publics accompagnés diversifiés et des ressources humaines inégalement mobilisées.

### III.B.1. UN DÉPLOIEMENT PROGRÉSSIF DANS LE TEMPS

TABLEAU 5 - DATE DE CREATION DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS	
Année la plus ancienne	1994
Année la plus récente	2023
Moyenne de création	2012
Médiane de création	2015
Total	26

*Tableau 5 - Date de création des incubateurs académiques publics*

*Q7. Depuis combien d'années l'incubateur est-il en activité ?*

*Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.*

L'ancienneté des incubateurs ayant répondu à l'enquête fait apparaître un déploiement inscrit dans le temps long. Les années de création s'échelonnent de 1994 à 2023, avec une moyenne située en 2012 et une médiane en 2015. Ces éléments indiquent que les structures les plus anciennes remontent au milieu des années 1990, tandis que les ouvertures les plus récentes datent d'à peine quelques années.

Le déploiement temporel des incubateurs s'inscrit dans un processus d'institutionnalisation graduelle de l'incubation académique, inscrit dans plusieurs séquences successives. Les créations les plus anciennes, intervenues dans les années suivant la loi sur l'innovation et la recherche de 1999, s'inscrivent dans une première phase de structuration de l'entrepreneuriat académique et des dispositifs de valorisation. La moyenne et la médiane observées renvoient à une phase ultérieure, marquée par l'intégration plus explicite de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans les cadres d'action des EPSCP. Les créations les plus récentes témoignent de la poursuite de ce processus, dans un contexte où l'incubation constitue désormais un dispositif identifié du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, sans pour autant supposer des modalités d'appropriation homogènes.

### III.B.2. DES POSITIONNEMENTS SECTORIELS DIFFÉRENCIÉS

TABLEAU 6 - DOMAINES OU SECTEURS D'ACTIVITÉ CIBLES PAR LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS		
	Nombre d'incubateurs	%
Généraliste	7	26,92
Spécialiste	19	73,08
Agriculture / Bioéconomie	3	11,54
Numérique / TIC / Technologie	4	15,38
Industrie / Matériaux / Défense	3	11,54
Santé / Medtech / Bien-être	1	3,85
Éducation / EdTech	2	7,69
Énergie / Environnement / Greentech	1	3,85
Sciences marines / Économie bleue	1	3,85
ESS	1	3,85
Multi-domaines	3	11,54
Total	26	100

Tableau 6 - Domaines ou secteurs d'activité ciblés par les incubateurs académiques publics

Q8. Quels sont les domaines ou secteurs d'activité ciblés par l'incubateur ?

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Les données recueillies auprès des incubateurs interrogés montrent une nette prédominance des structures spécialisées. En effet, 73,08 % des incubateurs se positionnent sur un ou plusieurs secteurs définis, tandis que 26,92 % se présentent comme généralistes. Parmi les spécialisations déclarées, le numérique et les technologies représentent 15,38 %, l'agriculture et la bioéconomie 11,54 %, l'industrie, les matériaux et la défense 11,54 %, l'éducation et l'EdTech 7,69 %, tandis que la santé, l'environnement, l'ESS ou les sciences marines apparaissent chacun à 3,85 %. Enfin, 11,54 % des incubateurs spécialisés déclarent accompagner plusieurs domaines simultanément.

Ces déclarations permettent de distinguer des positionnements différenciés, sans qu'un modèle unique ne s'impose. Les incubateurs spécialisés se caractérisent par l'affichage d'un ancrage sectoriel, susceptible d'entrer en résonance avec les domaines de recherche ou les orientations stratégiques des établissements de rattachement. Les incubateurs généralistes, à l'inverse, se définissent par l'absence de ciblage sectoriel explicite et par l'accueil de projets relevant de domaines variés. Ces configurations coexistent au sein de l'espace académique, sans qu'un modèle dominant ne s'impose à ce stade.

### III.B.3. UNE INTÉGRATION ENCORE PARTIELLE DES ENJEUX DE DURABILITÉ

TABLEAU 7 - PRÉSENCE D'UN AXE DE SPÉCIALISATION EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET/OU ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS		
	Nombre d'incubateurs	%
Oui en transition écologique et/ou économie circulaire	6	33,33%
Non	12	66,67%
Total	18	100

Tableau 7 - Présence d'un axe de spécialisation en transition écologique et/ou économie circulaire dans les incubateurs académiques publics

Q9a. L'incubateur a-t-il un axe de spécialisation en économie circulaire et/ou transition écologique ?

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Parmi les incubateurs ayant répondu à cette question, 33,33 % déclarent intégrer un axe de spécialisation en transition écologique ou en économie circulaire, tandis que 66,67 % n'en présentent pas.

La présence limitée de ces thématiques suggère que les enjeux de durabilité ne constituent pas un registre systématiquement structurant des dispositifs d'incubation académique. Lorsqu'un axe environnemental est mentionné, il semble s'inscrire dans des configurations institutionnelles particulières, susceptibles d'en favoriser l'intégration. À l'inverse, son absence dans une majorité de cas n'autorise pas à conclure à un positionnement homogène, mais renvoie à des modalités d'inscription différenciées de ces enjeux au sein des incubateurs.

### III.B.4. DES MODÈLES DE FINANCEMENT PLURIELS ET MAJORITAirement PUBLICS

TABLEAU 8 - NOMBRE DE FINANCEURS DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS		
Minimum		1
Maximum		50
Moyenne		5,12
Médiane		3,5
Total		26

Tableau 8 - Nombre de financeurs des incubateurs académiques publics

Q12. Combien de financeurs soutiennent financièrement l'incubateur ?

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

TABLEAU 9 - TYPES DE FINANCEURS DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS		
	Nombre d'incubateurs	%
Universités publiques et/ou écoles publiques	19	73,08
Organismes publics (hors universités et écoles publiques)	18	69,23
Universités et/ou écoles privées	2	7,69
Organismes privés (hors universités et écoles privées)	8	30,77
Régions / collectivités	5	19,23
Fondations	3	11,54
Autres	5	19,23
Total	26	100,00

Tableau 9 - Types de financeurs des incubateurs académiques publics

Q13. De quels types de financeurs s'agit-il ? (Plusieurs réponses possibles)

Note : Chaque incubateur pouvant mentionner plusieurs financeurs, la somme des effectifs et pourcentages peut dépasser le total.

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Les incubateurs présentent une diversité notable quant au nombre de financeurs mobilisés. Ce nombre varie de 1 à 50, avec une moyenne de 5,12 et une médiane de 3,5. Les types de financeurs cités se répartissent majoritairement du côté des acteurs publics : 73,08 % des incubateurs mentionnent une université ou une école publique et 69,23 % d'autres organismes publics. Les organismes privés extérieurs sont cités par 30,77 % des incubateurs, les collectivités territoriales et la catégorie « autres financeurs » par 19,23 % chacun, les fondations par 11,54 % et les universités ou écoles privées par 7,69 %.

Le financement des incubateurs académiques publics repose principalement sur des acteurs publics, caractéristique d'un dispositif inscrit dans le périmètre institutionnel de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le pluralisme observé renvoie moins à une diversification équilibrée qu'à une juxtaposition de soutiens, auxquels peuvent s'ajouter, de manière variable, des contributions privées ou territoriales. Les écarts observés dans le nombre de financeurs traduisent des capacités différencierées à agréger des ressources, selon les contextes institutionnels dans lesquels opèrent les incubateurs.

### III.B.5. DES CONFIGURATIONS PARTENARIALES ÉTENDUES ET DIVERSIFIÉES

TABLEAU 10 - NOMBRE DE PARTENAIRES DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS	
Minimum	2
Maximum	100
Moyenne	15,64
Médiane	10
Total	22

Tableau 10 - Nombre de partenaires des incubateurs académiques publics

Q14. Combien de partenaires/soutiens (hors financeurs) collaborent avec l'incubateur ?

Source : *Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.*

TABLEAU 11 - TYPES DE PARTENAIRES DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS		
	Nombre d'incubateurs	%
Universités publiques et/ou écoles publiques	14	53,85
Organismes publics (hors universités et écoles publiques)	19	73,08
Universités et/ou écoles privées	9	34,62
Organismes privés (hors universités et écoles privées)	18	69,23
Autres	13	50,00
Total*	26	100

Tableau 11 - Types de partenaires des incubateurs académiques publics

Q15 – De quels types de partenaires/soutiens s'agit-il ? (Plusieurs réponses possibles)

Note : Chaque incubateur pouvant mentionner plusieurs partenaires, la somme des effectifs et pourcentages peut dépasser le total.

Source : *Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.*

Les incubateurs déclarent travailler avec un nombre de partenaires très variable, allant de 2 à 100, pour une moyenne de 15,64 et une médiane de 10. La typologie des partenaires confirme cette diversité. Les organismes publics hors universités et écoles sont mentionnés par 73,08 % des incubateurs, les organismes privés par 69,23 %, les universités publiques ou écoles publiques par 53,85 %, la catégorie « autres partenaires » par 50 %, et les universités ou écoles privées par 34,62 %.

L'étendue et la diversité des partenariats déclarés invitent à appréhender l'incubation académique comme une activité inscrite dans des réseaux relationnels différenciés, plutôt que dans des configurations homogènes. Les incubateurs déclarent des partenariats à la fois publics et privés, dans des proportions variables. Les configurations partenariales observées s'inscrivent dans des environnements organisationnels et relationnels contrastés. La place

importante des acteurs publics souligne l'ancrage institutionnel de l'incubation académique, tandis que la présence d'acteurs privés apparaît plus inégalement répartie selon les configurations observées, sans préjuger des formes effectives de coopération.

### III.B.6. DES PUBLICS MAJORITAIREMENT ISSUS DE LA COMMUNAUTÉ ACADEMIQUE

TABLEAU 12 - PUBLICS ACCOMPAGNÉS PAR LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS		
	Nombre d'incubateurs	%
Étudiant.e.s en licence	18	69,23
Étudiant.e.s en master	23	88,46
Doctorant.e.s	23	88,46
Post-doctorant.e.s	21	80,77
Chercheur.e.s	18	69,23
Enseignant.e-chercheur.e.s	17	65,38
Alumi	21	80,77
Personnel administratif	11	42,31
Autres	9	34,62
<b>Total*</b>	<b>26</b>	<b>100,00</b>

Tableau 12 - Publics accompagnés par les incubateurs académiques publics

*Q10. Quels sont les publics accompagnés par l'incubateur ? (Plusieurs réponses possibles)*

*Note : Chaque incubateur pouvant mentionner plusieurs publics, la somme des effectifs et pourcentages peut dépasser le total.*

*Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.*

Les incubateurs accompagnent en grande majorité des publics directement issus de la communauté académique. Les étudiant.e.s de master et les doctorant.e.s apparaissent comme les publics les plus fréquemment soutenus, avec 88,46 %. Les post-doctorant.e.s et les alumni sont cités à 80,77 %. Les étudiant.e.s de licence et les chercheur.e.s apparaissent chacun à 69,23 %, et les enseignant.e.s-chercheur.e.s à 65,38 %. Les personnels administratifs sont mentionnés dans 42,31 % des cas et la catégorie des autres publics dans 34,62 %.

Cette forte présence de publics académiques indique une inscription prioritaire de l'incubation dans les continuités institutionnelles de l'enseignement supérieur. L'accompagnement entrepreneurial apparaît ainsi comme un prolongement possible des trajectoires étudiantes et scientifiques, davantage que comme un dispositif tourné vers des publics externes. La moindre présence de publics non académiques suggère que leur intégration demeure conditionnée à des cadres moins stabilisés, variables selon les établissements.

### III.B.7. DES RESSOURCES HUMAINES LIMITÉES MAIS DIVERSIFIÉES

TABLEAU 13 - RESSOURCES HUMAINES DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS	
Personnel rémunéré	
Moyenne	4,12
Médiane	4
Min	1
Max	14
Stagiaires/apprentis rémunérés	
Moyenne	0,92
Médiane	1
Min	0
Max	4
Bénévoles	
Moyenne	4,06
Médiane	0
Min	0
Max	40
Stagiaires non rémunérés	
Moyenne	0,35
Médiane	0
Min	0
Max	7
Total	26

Tableau 13 - Ressources humaines des incubateurs académiques publics

Q16a. Combien de personnes travaillent au sein de l'incubateur de façon rémunérée ?

Q16b. Si vous avez des stagiaires rémunérés ou des personnes en contrat d'apprentissage, veuillez préciser leur nombre.

Q17a. Combien de personnes travaillent au sein de l'incubateur bénévolement ?

Q17b. Si vous avez des stagiaires non-rémunérés, veuillez préciser leur nombre.

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Les incubateurs présentent des niveaux de ressources humaines très variables. Le nombre de personnels rémunérés varie de 1 à 14, avec une moyenne de 4,12 et une médiane de 4. Les stagiaires ou apprentis rémunérés oscillent entre 0 et 4, avec une moyenne de 0,92 et une médiane de 1. Le recours à des bénévoles est particulièrement disparate, allant de 0 à 40, pour une moyenne de 4,06 et une médiane de 0. Les stagiaires non rémunérés sont présents dans des proportions plus faibles, avec des effectifs allant de 0 à 7, une moyenne de 0,35 et une médiane de 0.

Les ressources humaines mobilisées par les incubateurs renvoient à des capacités d'action différenciées, étroitement liées aux contextes institutionnels et budgétaires des établissements de rattachement. De nombreux incubateurs fonctionnent avec des équipes réduites, parfois complétées par des ressources temporaires ou bénévoles. À l'inverse, certaines structures disposent de moyens humains plus conséquents, traduisant des configurations organisationnelles dans lesquelles l'incubation occupe une place plus identifiée.

L'examen des caractéristiques des incubateurs académiques publics met en évidence la coexistence de formes organisationnelles, de ressources mobilisées et de publics accompagnés qui ne se laissent pas ramener à un schéma unique. L'incubation s'inscrit ainsi dans des arrangements institutionnels pluriels, dont les propriétés tiennent autant aux trajectoires des établissements qu'aux conditions concrètes de fonctionnement des dispositifs.

### **III.C. ACTIVITÉ ET DYNAMIQUE DES PROJETS INCUBÉS**

L'activité des incubateurs académiques publics se déploie selon des intensités et des modalités très différenciées. Les volumes de personnes et de projets accompagnés, les dynamiques d'entrée et de sortie, les créations d'entreprises, les emplois générés et les ressources financières mobilisées caractérisent une incubation dont les effets varient fortement selon les configurations institutionnelles et organisationnelles dans lesquelles elle s'inscrit. Plutôt que de renvoyer à un enchaînement standardisé de résultats, l'activité d'incubation académique publique donne lieu à une diversité de trajectoires.

### III.C.1. DES CAPACITÉS D'INCUBATION CONTRASTÉES AU SEIN DU SYSTÈME ACADEMIQUE PUBLIC

TABLEAU 14 - EFFECTIFS ET FLUX DE PERSONNES INCUBÉES DANS LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS	
Personnes en cours d'incubation en 2023	
Moyenne	44,88
Médiane	28
Min	3
Max	180
Personnes qui ont intégré l'incubateur en 2023	
Moyenne	27,96
Médiane	20
Min	0
Max	150
Personnes qui ont quitté l'incubateur en 2023	
Moyenne	17,08
Médiane	10
Min	0
Max	130
Total	25

Tableau 14 - Effectifs et flux de personnes incubées dans les incubateurs académiques publics

Q18. Combien de personnes ont intégré l'incubateur en 2023 ?

Q19. Quel est le nombre total de personnes en incubation en 2023, incluant à la fois les nouveaux entrants et ceux déjà présents ?

Q20. Combien de personnes ont quitté l'incubateur en 2023 ?

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Les effectifs déclarés par les incubateurs répondants montrent des niveaux de capacité très variables. Le nombre de personnes en cours d'incubation en 2023 s'étend de 3 à 180, avec une moyenne de 44,88 et une médiane de 28. Les entrées sur l'année 2023 varient de 0 à 150, pour une moyenne de 27,96 et une médiane de 20. Les sorties présentent également une forte dispersion, allant de 0 à 130, avec une moyenne de 17,08 et une médiane de 10.

L'activité d'incubation se caractérise par des capacités d'accueil et des rythmes d'activité contrastés entre incubateurs. Certains dispositifs concentrent des volumes élevés de personnes suivies, tandis que d'autres opèrent à une échelle plus restreinte. Les capacités d'incubations renvoient à des modalités d'organisation différenciées de l'activité d'incubation. Les différences observées entre les flux d'entrées et de sorties suggèrent également des dynamiques

contrastées, certains incubateurs s’inscrivant dans des logiques de suivi relativement stabilisées, tandis que d’autres présentent un renouvellement plus marqué des personnes accompagnées.

### III.C.2. DES DYNAMIQUES D’INCUBATION DIFFÉRENCIÉES SELON LES INCUBATEURS

TABLEAU 15 - EFFECTIFS ET FLUX DE PROJETS INCUBES DANS LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS	
Projets en cours incubation	
Moyenne	25,76
Médiane	16
Min	0
Max	130
Projets qui ont intégrés l’incubateur	
Moyenne	17,73
Médiane	10,5
Min	0
Max	130
Effectif	26
Projets qui sont sortis volontairement d’incubation	
Moyenne	5,6
Médiane	1
Min	0
Max	33
Projets qui sont sortis involontairement d’incubation	
Moyenne	2,69
Médiane	0
Min	0
Max	20
Total	26

Tableau 15 - Effectifs et flux de projets incubés dans les incubateurs académiques publics

Q21a. Combien de projets ont intégré l’incubateur en 2023 ?

Q22a. Combien de projets étaient en cours d’incubation en 2023, incluant à la fois les nouveaux entrants et ceux déjà présents ?

Q23. Combien de projets sont sortis volontairement de leur processus d’incubation en 2023 ?

Q24. Combien de projets sont sortis involontairement de leur processus d’incubation en 2023 (parce qu’ils ont été exclus ou pas renouvelés par l’incubateur) ?

Source : Observatoire de l’incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d’incubateurs académiques publics, 2024, France.

Les incubateurs déclarent des volumes de projets en cours d’incubation très variables, allant de 0 à 130, avec une moyenne de 25,76 et une médiane de 16. Les projets ayant intégré l’incubateur au cours de l’année présentent eux aussi une forte dispersion, de 0 à 130, avec une moyenne de 17,73 et une médiane de 10,5. Les sorties volontaires s’étendent de 0 à 33, pour une moyenne de 5,6 et une médiane de 1, tandis que les sorties involontaires varient de 0 à 20, avec une moyenne de 2,69 et une médiane de 0.

Les volumes de projets accompagnés varient fortement d'un incubateur à l'autre, traduisant des intensités d'activité inégales. Certains portent un nombre important de projets, tandis que d'autres en accompagnent peu. Le dispositif d'incubation est mobilisé selon des usages différenciés d'un incubateur à l'autre. Les flux d'entrée et de sortie confirment cette hétérogénéité : alors que certains incubateurs connaissent un renouvellement important des projets, d'autres présentent une activité plus resserrée, structurée autour d'un petit nombre d'accompagnements. Les sorties volontaires et involontaires, plus ou moins fréquentes selon les incubateurs, mettent également en évidence des dynamiques distinctes.

### III.C.3. UNE PROGRESSION INÉGALE DES ACTIVITÉS SUR LA PÉRIODE 2019–2023

TABLEAU 16 - EFFECTIFS ET FLUX CUMULES DE PERSONNES ET PROJETS INCUBÉS SUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES	
Personnes incubées sur les 5 dernières années	
Moyenne	106,78
Médiane	65
Min	3
Max	500
Projets incubés sur les 5 dernières années	
Moyenne	68,38
Médiane	47,5
Min	2
Max	400
Total	26

*Tableau 16 - Effectifs et flux de projets incubés dans les incubateurs académiques publics*

*Q31. Combien de personnes ont été incubées sur ces 5 dernières années ?*

*Q32. Combien de projets ont été incubés sur ces 5 dernières années ?*

*Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.*

Le nombre de personnes incubées entre 2019 et 2023 varie de 3 à 500, avec une moyenne de 106,78 et une médiane de 65. Sur la même période, les projets incubés s'étendent de 2 à 400, pour une moyenne de 68,38 et une médiane de 47,5.

L'inscription de l'incubation dans le temps long ne repose donc pas sur des rythmes d'activité homogènes. Certains incubateurs concentrent une part importante de leur activité sur la période considérée, quand d'autres s'inscrivent dans des dynamiques plus modestes ou plus discontinues. L'analyse longitudinale ne fait pas apparaître de trajectoire d'évolution

convergente, mais une pluralité de régimes d'activité qui se stabilisent différemment selon les contextes d'implantation.

### III.C.4. LA CRÉATION D'ENTREPRISES COMME ABOUTISSEMENT DU PROCESSUS D'INCUBATION

TABLEAU 17 - ENTREPRISES CREEES PAR LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS	
Moyenne	7,58
Médiane	5
Min	0
Max	25
Total	25

Tableau 17 - Entreprises créées par les incubateurs académiques publics

Q25a. Combien d'entreprises ont été créées grâce au processus d'incubation en 2023 ?

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Les incubateurs interrogés déclarent un nombre de créations d'entreprises très variable. Les structures indiquent entre 0 et 25 créations, avec une moyenne de 7,58 et une médiane de 5

La création d'entreprises ne constitue pas une issue uniforme du processus d'incubation académique. Certains incubateurs déclarent un nombre significatif de créations, tandis que d'autres n'en enregistrent que peu, voire aucune. La levée de fond renvoie à des cadres d'action au sein desquels la création d'entreprise n'occupe pas la même place. La création d'entreprise apparaît ainsi comme une modalité possible de valorisation, et non comme un résultat systématique.

### III.C.5. LA CONTRIBUTION DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS À LA CRÉATION D'EMPLOIS

TABLEAU 18 - EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS CREEES PAR LES ENTREPRISES ISSUES DE L'INCUBATION ACADEMIQUE PUBLIQUE	
Emplois directs créés	
Moyenne	19,28
Médiane	10
Min	0
Max	100
Emplois indirects créés	
Moyenne	39,55
Médiane	0
Min	0
Max	200
Total	18

Tableau 18 - Emplois directs et indirects créés par les entreprises issues de l'incubation académique publique Q26. Combien d'emplois directs ont été créés grâce au processus d'incubation en 2023 ?

Q27. Combien d'emplois indirects ont été créés grâce au processus d'incubation en 2023 ?

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Les emplois créés par les entreprises issues des incubateurs interrogés présentent des niveaux très contrastés. Les emplois directs déclarés varient de 0 à 100, avec une moyenne de 19,28 et une médiane de 10. Les emplois indirects s'étendent de 0 à 200, avec une moyenne de 39,55 et une médiane de 0.

Les niveaux d'emplois directs et indirects associés aux entreprises issues de l'incubation académique publique sont très hétérogènes. Certains dispositifs accompagnent des projets générant un nombre notable d'emplois, tandis que d'autres se situent à des niveaux plus modestes. Ces situations s'inscrivent dans des trajectoires économiques hétérogènes associées aux projets accompagnés. La médiane nulle pour les emplois indirects indique que ces effets restent limités ou difficilement observables dans une partie des cas.

### III.C.6. LES LEVÉES DE FONDS COMME INDICATEUR DE LA CAPACITÉ À MOBILISER DES RESSOURCES EXTERNES

TABLEAU 19 - MONTANTS DE FONDS PRIVES ET PUBLICS LEVÉS PAR LES ENTREPRISES ISSUES DE L'INCUBATION ACADEMIQUE PUBLIQUE	
Fonds privés levés	
Moyenne	7 046 429 €
Médiane	275 000 €
Min	0 €
Max	80 000 000 €
Fonds publics levés	
Moyenne	1 001 875 €
Médiane	205 000 €
Min	0 €
Max	10 000 000 €
Total	14

Tableau 19 - Montants de fonds privés et publics levés par les entreprises issues de l'incubation académique publique

Q28. Quel montant de fonds privés a été levé par les projets sortis d'incubation en 2023 ?

Q29. Quel montant de fonds publics a été levé par les projets sortis d'incubation en 2023 ?

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Les montants de fonds levés par les entreprises issues des incubateurs interrogés présentent des écarts particulièrement importants. Les levées de fonds privés s'étendent de 0 euro à 80 millions d'euros, avec une moyenne de 7 046 429 euros et une médiane de 275 000 euros. Les fonds publics varient de 0 euro à 10 millions d'euros, pour une moyenne de 1 001 875 euros et une médiane de 205 000 euros.

L'accès aux ressources financières externes apparaît fortement différencié selon les entreprises issues de l'incubation. Certaines entreprises accompagnées mobilisent des financements élevés, tandis que d'autres n'en déclarent aucun. Ces situations renvoient à des conditions d'accès aux financements inégalement distribuées. Le décalage marqué entre les médianes et les valeurs maximales indique que les levées de fonds importantes demeurent concentrées dans un nombre limité de situations.

### III.C.7. DES TRAJECTOIRES ÉCONOMIQUES MARQUÉES PAR UNE FORTE POLARISATION DES RÉSULTATS

TABLEAU 20 - CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL ET PART À L'INTERNATIONAL DES ENTREPRISES ISSUES DE L'INCUBATION ACADEMIQUE PUBLIQUE	
Chiffre d'affaires cumulé	
Moyenne	7 695 774,60 €
Médiane	160 000,00 €
Min	0,00 €
Max	75 000 000,00 €
Dont chiffre d'affaires à l'étranger	
Moyenne	2 776 923,08 €
Médiane	0,00 €
Min	0,00 €
Max	36 000 000,00 €
Effectif	10

Tableau 20 - Chiffre d'affaires total et part à l'international des entreprises issues de l'incubation académique publique

Q30a. Quel est le chiffre d'affaires total cumulé des entreprises créées suite à l'incubation en 2023 ?

Q30b. Au sein de ce total, quel est le chiffre d'affaires à l'étranger des entreprises créées suite à l'incubation en 2023 ?

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Les chiffres d'affaires déclarés par les entreprises issues des incubateurs interrogés présentent une dispersion très importante. Le chiffre d'affaires cumulé s'étend de 0 euro à 75 millions d'euros, avec une moyenne de 7 695 774,60 euros et une médiane de 160 000 euros. Les chiffres d'affaires réalisés à l'étranger varient également fortement, de 0 euro à 36 millions d'euros, pour une moyenne de 2 776 923,08 euros et une médiane de 0 euro.

Les trajectoires économiques des entreprises issues de l'incubation académique publique apparaissent fortement polarisées. Quelques entreprises concentrent des volumes d'activité très élevés, tandis que la majorité se situe à des niveaux plus modestes ou n'en déclare aucun. Ces trajectoires renvoient à des situations de développement très contrastées. La part du chiffre d'affaires réalisée à l'international prolonge cette hétérogénéité, certaines entreprises disposant de conditions favorables à une ouverture internationale, tandis que d'autres demeurent ancrées dans des marchés essentiellement locaux.

L'activité des incubateurs académiques publics se caractérise par des niveaux d'engagement et des résultats qui ne convergent pas vers une trajectoire commune. Les volumes d'accompagnement, les créations d'entreprises, les emplois générés et les ressources mobilisées dessinent un espace marqué par de fortes asymétries, où quelques situations concentrent l'essentiel des effets observés.

### III.D. OFFRE DE SERVICES PROPOSÉE PAR LES INCUBATEURS

L'offre de services proposée par les incubateurs académiques publics recouvre un ensemble de dispositifs relevant de registres distincts, allant de l'hébergement à l'accompagnement, en passant par la formation, l'organisation d'événements, la mise à disposition de ressources et les activités de mise en relation. Ces services ne composent pas un dispositif standardisé, mais s'articulent selon des combinaisons variables d'un incubateur à l'autre. L'offre de services configure l'incubation comme une activité composite, structurée par des registres d'intervention différenciés, dont les formes concrètes d'intervention diffèrent selon les modalités d'organisation et les choix opérés par les structures.

#### III.D.1. DES DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT CENTRÉS SUR LA MUTUALISATION DES ESPACES

TABLEAU 21 – SERVICES D'HEBERGEMENT PROPOSES PAR LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS		
	Nombre d'incubateurs	%
Bureaux individuels	16	61,54
Espace de co-working	25	96,15
Salles de réunion	3	11,54
Autres	3	11,54
Total	26	100,00

Tableau 21 – Services d'hébergement proposés par les incubateurs académiques publics  
Q35. Proposez-vous les services d'hébergement suivants ? (Plusieurs réponses possibles)

Note : chaque incubateur pouvant mentionner plusieurs services d'hébergement, la somme des effectifs et pourcentages peut dépasser le total.

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Les services d'hébergement proposés par les incubateurs interrogés reposent principalement sur des espaces partagés. La très grande majorité met à disposition un espace de co-working, avec 96,15 %. Les bureaux individuels sont proposés par 61,54 % des incubateurs. Les salles de réunion et d'autres formes d'hébergement apparaissent dans 11,54 % des cas chacun.

La place centrale occupée par les espaces de co-working indique que l'hébergement repose avant tout sur des logiques de mutualisation, largement partagées parmi les incubateurs académiques publics. Ces formes d'hébergement permettent de répondre à des contraintes matérielles tout en favorisant des interactions entre porteurs.es de projets. La présence plus limitée de bureaux individuels renvoie à des choix organisationnels distincts, liés aux capacités d'accueil ou aux formes d'accompagnement privilégiées. L'hébergement apparaît ainsi moins comme un levier de différenciation que comme un socle fonctionnel, décliné selon les possibilités offertes à chaque incubateur.

### III.D.2. L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ COMME CŒUR DU MODÈLE D'INCUBATION ACADEMIQUE

TABLEAU 22 – SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉS PAR LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS		
	Nombre d'incubateurs	%
Accompagnement personnalisé	26	100,00
E-accompagnement ou accompagnement à distance	7	26,92
Accès à une communauté d'anciens incubés	20	76,92
Mentorat	16	61,54
D'autres services s'accompagnement	6	23,08
Total	26	100,00

Tableau 22 – Services d'accompagnement proposés par les incubateurs académiques publics

Q36. Proposez-vous les services d'accompagnement suivants ? (Plusieurs réponses possibles)

Note : chaque incubateur pouvant mentionner plusieurs services d'accompagnement, la somme des effectifs et pourcentages peut dépasser le total.

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Les incubateurs déclarent proposer un accompagnement personnalisé, ce qui en fait le service le plus systématiquement présent. L'accès à une communauté d'anciens incubés est mentionné par 76,92 % des répondants, tandis que le mentorat apparaît dans 61,54 % des cas. L'accompagnement à distance concerne 26,92 % des incubateurs, et d'autres formes d'accompagnement sont présentes dans 23,08 %.

La généralisation de l'accompagnement personnalisé confirme son rôle structurant dans l'activité des incubateurs académiques publics. Cette centralité renvoie à une manière largement

partagée de concevoir l’incubation, fondée sur le suivi individualisé des projets. Les autres modalités d’accompagnement, plus inégalement présentes, signalent des variations dans les formes d’appui proposées, sans remettre en cause ce noyau commun. L’accès à des communautés d’anciens ou à des dispositifs de mentorat reflète des degrés variables de formalisation des réseaux mobilisés, tandis que l’accompagnement à distance apparaît comme une modalité plus circonstancielle.

### III.D.3. UNE OFFRE DE FORMATION INTÉGRÉE À LA MISSION PÉDAGOGIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

TABLEAU 23 – FORMATIONS PROPOSÉES PAR LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS		
	Nombre d’incubateurs	%
Interventions / échanges avec des experts	25	96,15
Formations / cours au sein de l’incubateur	23	88,46
Formations / cours en dehors de l’incubateur	16	61,54
D’autres formations	1	3,85
Total	26	100,00

*Tableau 23 – Formations proposées par les incubateurs académiques publics*

*Q37. Proposez-vous les formations suivantes ? (Plusieurs réponses possibles)*

*Note : chaque incubateur pouvant mentionner plusieurs types de formation, la somme des effectifs et pourcentages peut dépasser le total.*

*Source : Observatoire de l’incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d’incubateurs académiques publics, 2024, France.*

Les incubateurs interrogés proposent une offre de formation largement structurée autour des interventions d’experts, présentes dans 96,15 % des cas. Les formations organisées directement au sein de l’incubateur apparaissent dans 88,46 % des réponses, tandis que celles dispensées en dehors de la structure concernent 61,54 % des incubateurs. D’autres formats de formation sont mentionnés de manière plus marginale, à 3,85 %.

La place importante occupée par les activités de formation souligne l’articulation étroite entre incubation et missions pédagogiques. Cette articulation prend toutefois des formes diverses. Les formations organisées au sein même des incubateurs traduisent des modalités d’intégration directe de l’entrepreneuriat dans leurs activités, tandis que les formations dispensées en dehors s’appuient davantage sur des dispositifs existants ou des partenariats. Les interventions d’experts, quasi systématiques, constituent un registre transversal, mobilisé indépendamment des formats retenus.

### III.D.4. LES ÉVÉNEMENTS COMME LEVIERS DE COHÉSION INTERNE ET DE RAYONNEMENT EXTERNE

TABLEAU 24 – ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS		
	Nombre d'incubateurs	%
Des événements physiques	25	96,15
Des événements en ligne	15	57,69
(Aucun de ces services)	1	3,85
Total	26	100,00

Tableau 24 – Événements organisés par les incubateurs académiques publics

*Q38. Organisez-vous les événements suivants ? (Plusieurs réponses possibles)*

*Note : chaque incubateur pouvant mentionner plusieurs types d'événements, la somme des effectifs et pourcentages peut dépasser le total.*

*Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.*

La quasi-totalité des incubateurs interrogés organise des événements physiques, présents dans 96,15 % des cas. Les événements en ligne sont mentionnés par 57,69 % des structures. Un incubateur déclare ne proposer aucun de ces formats.

Le recours massif aux événements physiques souligne le rôle central de la rencontre et de la coprésence dans les modes d'animation des incubateurs. Ces formats participent à la structuration de collectifs temporaires et à la circulation d'expériences entre porteurs.e.s de projets. Les événements en ligne, plus inégalement présents, apparaissent comme des compléments, mobilisés dans certaines situations spécifiques. Les événements remplissent ainsi des fonctions multiples, allant de la mise en relation à la visibilité des dispositifs, sans se réduire à un seul registre d'action.

### III.D.5. DES RESSOURCES MAJORITYAIREMENT IMMATÉRIELLES

TABLEAU 25 – ÉLÉMENTS MIS À DISPOSITION PAR LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS		
	Nombre d'incubateurs	%
Du matériel informatique	9	34,62
Des logiciels	10	38,46
Des ressources techniques et/ou scientifiques	18	69,23
Des services de conseils : juridiques, administratifs, etc.	25	96,15
D'autres éléments	2	7,69
Total	26	100,00

Tableau 25 – Éléments mis à disposition par les incubateurs académiques publics

Q39. Mettez-vous à disposition les éléments suivants ? (Plusieurs réponses possibles)

Note : chaque incubateur pouvant mentionner plusieurs types d'éléments, la somme des effectifs et pourcentages peut dépasser le total.

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Les éléments mis à disposition par les incubateurs interrogés relèvent principalement de ressources immatérielles. Les services de conseil, tels que l'appui juridique ou administratif, sont présents dans 96,15 % des cas. Les ressources techniques ou scientifiques apparaissent dans 69,23 % des réponses. Les logiciels sont proposés par 38,46 % des incubateurs et le matériel informatique par 34,62 %. D'autres formes de ressources sont mentionnées plus marginalement, à 7,69 %.

La prédominance des ressources immatérielles met en évidence une orientation de l'offre vers des formes d'appui fondées sur l'expertise et le conseil. Les services juridiques, administratifs ou techniques constituent un socle largement partagé. Les ressources matérielles, plus rarement mobilisées, occupent une place secondaire, suggérant que l'accompagnement repose prioritairement sur l'accès à des compétences plutôt que sur la fourniture d'équipements. Cette hiérarchie des ressources renvoie à des conceptions différenciées du soutien entrepreneurial, centrées sur l'accompagnement plutôt que sur l'investissement matériel.

### III.D.6. LA MISE EN RELATION COMME FONCTION D'INTERMÉDIATION ENTRE SPHÈRES ACADEMIQUE ET ÉCONOMIQUE

TABLEAU 26 – TYPES DE MISES EN RELATION ASSURÉES PAR LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS		
	Nombre d'incubateur	%
Des mises en relation avec des clients	14	53,85
Des mises en relation avec des investisseurs	22	84,62
Des mises en relation avec l'écosystème de l'incubateur (structures d'accompagnement partenaires)	26	100,00
Autres	4	15,38
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>100,00</b>

Tableau 26 – Types de mises en relation assurées par les incubateurs académiques publics

Q40. Proposez-vous des mises en relation avec les types de personnes suivants ? (Plusieurs réponses possibles)  
Note : chaque incubateur pouvant mentionner types de mises en relation, la somme des effectifs et pourcentages peut dépasser le total.

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Les incubateurs interrogés assurent des mises en relation très largement tournées vers leur écosystème proche, mentionnées par 100 % des structures. Les mises en relation avec des investisseurs apparaissent dans 84,62 % des réponses, tandis que celles avec des clients concernent 53,85 % des incubateurs. D'autres types de mises en relation sont signalés dans 15,38 % des cas.

La centralité des mises en relation avec l'écosystème proche souligne le rôle d'intermédiation joué par les incubateurs au sein de réseaux déjà constitués. Ces relations structurent une part importante de l'activité, en facilitant l'accès à des partenaires institutionnels ou à des structures d'accompagnement. Les mises en relation avec des investisseurs ou des clients apparaissent de manière plus sélective, selon les profils des projets et les orientations des incubateurs. La diversité des formes de mise en relation traduit des usages différenciés de cette fonction d'intermédiation, sans convergence vers un schéma unique.

L'offre de services proposée par les incubateurs académiques publics repose sur un socle largement partagé, structuré autour de l'accompagnement personnalisé, de la formation et de la mise en relation. Les variations observées tiennent moins à la nature des services qu'aux modalités de leur articulation et aux ressources sur lesquelles les incubateurs peuvent s'appuyer.

### III.E. ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS

L'activité d'incubation académique publique se déploie dans un contexte marqué par des ajustements continus, liés à l'évolution des besoins des porteurs.e.s de projets, aux transformations de l'offre d'accompagnement et aux contraintes rencontrées par les structures. Ces dynamiques invitent à considérer l'incubation non comme un dispositif stabilisé, mais comme une activité en recomposition, dont les formes d'adaptation se construisent dans l'interaction entre équipes d'incubation, publics accompagnés et établissements de rattachement.

#### III.E.1. LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT : VERS UNE PROFESSIONNALISATION ACCRUE DES PORTEURS.E.S DE PROJETS

TABLEAU 27 – PRINCIPAUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEUR.SES DE PROJETS		
	Nombre d'incubateurs	%
Accompagnement	13	50,00
- <i>Accompagnement comptable, fiscal</i>	1	3,85
- <i>Accompagnement juridique</i>	3	11,54
- <i>Accompagnement RH</i>	2	7,69
- <i>Coaching individuel</i>	2	7,69
- <i>Recherche d'associés</i>	4	15,38
- <i>Soutien moral / psychologique</i>	1	3,85
Formation	14	53,85
- <i>Business model / Business plan</i>	3	11,54
- <i>Caractérisation de l'offre</i>	2	7,69
- <i>Formation au métier de dirigeant</i>	2	7,69
- <i>Stratégie marketing / commerciale</i>	7	26,92
Mise en réseau	2	7,69
Prototypage / Expérimentation	5	19,23
Recherche de financements	14	53,85
Total	26	100,00

Tableau 27 – Principaux besoins d'accompagnement des porteur.se.s de projets

Q43. Quel est le principal besoin d'accompagnement actuel des porteur.se.s de projets incubés ?

Note : chaque incubateur pouvant mentionner plusieurs besoins, la somme des effectifs et pourcentages peut dépasser le total.

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Les besoins identifiés par les incubateurs interrogés se concentrent d'abord sur la formation et la recherche de financements, chacune mentionnée par 53,85 % des structures. La formation recouvre principalement la stratégie marketing et commerciale, citée par 26,92 %, suivie du business model et du business plan à 11,54 %, puis de la formation au métier de dirigeant et de la caractérisation de l'offre, chacune présente à 7,69 %. L'accompagnement est mentionné par 50 % des incubateurs et porte sur des registres variés, dont la recherche d'associés à 15,38 %, l'accompagnement juridique à 11,54 %, l'accompagnement en ressources humaines et le coaching individuel à 7,69 %, puis le soutien moral ou psychologique et l'appui comptable ou fiscal à 3,85 %. Le prototypage ou l'expérimentation apparaît dans 19,23 % des réponses, tandis que la mise en réseau est citée par 7,69 %.

Les besoins exprimés mettent en évidence des attentes qui excèdent la seule maturation des projets. Ils renvoient à des dimensions administratives, juridiques, commerciales ou financières, qui occupent une place centrale dans les trajectoires entrepreneuriales, sans nécessairement relever des parcours académiques des porteurs.e.s. Cette diversité indique que l'incubation intervient comme un espace de structuration progressive de compétences professionnelles, mobilisées de manière différenciée selon les situations. Les besoins identifiés ne dessinent pas un profil unique, mais varient en fonction des projets accompagnés et des publics concernés, traduisant des usages pluriels de l'offre d'accompagnement.

### III.E.2. L'ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT COMME STRATÉGIE D'ADAPTATION ORGANISATIONNELLE

TABLEAU 28 - ÉVOLUTIONS RÉCENTES DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DES INCUBATEURS ACADEMIQUES		
	Nombre d'incubateurs	%
Oui	19	73,08
<i>Nouveaux lieux</i>	1	3,85
<i>Nouveaux domaines / spécialités</i>	5	19,23
<i>Nouveaux publics</i>	4	15,38
<i>Nouvelles collaborations</i>	2	7,69
<i>Nouveaux services</i>	5	19,23
<i>Extension des activités</i>	2	7,69
Non	7	26,92
Total	26	100,00

Tableau 28 - Évolutions récentes de l'offre d'accompagnement au sein des incubateurs académiques Q45. Dans l'année à venir, envisagez-vous d'élargir votre offre d'accompagnement ? Si oui, précisez.  
Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

La majorité des incubateurs interrogés déclarent avoir fait évoluer leur offre d’accompagnement au cours des dernières années, avec 73,08 % de réponses positives. Parmi les changements mentionnés, les nouveaux domaines ou spécialités apparaissent dans 19,23 % des cas, tout comme les nouveaux services. L’arrivée de nouveaux publics concerne 15,38 % des incubateurs. Les nouvelles collaborations et les extensions d’activités sont signalées respectivement par 7,69 % des structures. L’ouverture de nouveaux lieux est citée plus marginalement, à 3,85 %. La proportion d’incubateurs n’ayant pas fait évoluer leur offre représente 26,92 %.

L’offre d’accompagnement fait l’objet d’ajustements récurrents, mobilisés par une majorité d’incubateurs. L’introduction de nouveaux domaines, de nouveaux services ou l’ouverture à d’autres publics indique que certaines structures élargissent progressivement leurs registres d’intervention. Ces transformations ne relèvent toutefois pas d’une dynamique uniforme, mais s’inscrivent dans des temporalités et des priorités variables. Elles traduisent des stratégies d’adaptation organisationnelle, mises en œuvre de manière pragmatique, en fonction des marges de manœuvre dont disposent les incubateurs.

### III.E.3. LES CONTRAINTES STRUCTURELLES ET ORGANISATIONNELLES FREINANT LE DÉVELOPPEMENT DES INCUBATEURS

TABLEAU 29 - OBSTACLES RENCONTRES PAR LES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS		
	Nombre d’incubateurs	%
Un ou plusieurs obstacles	17	65,38
<i>Budgets / Financements / Subventions</i>	4	15,38
<i>Locaux / manque d'espace, de place</i>	3	11,54
<i>Attirer des porteurs.e.s de projets</i>	3	11,54
<i>Attirer des enseignant.e.s chercheur.e.s, des mentors, etc.</i>	3	11,54
<i>No show des incubés aux services</i>	3	11,54
<i>Réorganisation globale de l’incubateur</i>	1	3,85
Aucun obstacle	9	34,62
Total	26	100,00

Tableau 29 - *Obstacles rencontrés par les incubateurs académiques publics*

*Q44. Quel obstacle majeur l’incubateur a-t-il rencontré en 2023 ?*

*Source : Observatoire de l’incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d’incubateurs académiques publics, 2024, France.*

Les incubateurs interrogés déclarent rencontrer un ou plusieurs obstacles dans 65,38 % des cas, tandis que 34,62 % n'en signalent aucun. Parmi les difficultés identifiées, les enjeux budgétaires, financiers ou liés aux subventions apparaissent dans 15,38 % des réponses. Le manque de locaux ou d'espace est cité par 11,54 % des incubateurs, proportion identique pour l'attraction de porteurs.e.s de projets, l'implication d'enseignants-chercheurs ou de mentors, et la participation aux services proposés. La réorganisation globale de l'incubateur est mentionnée plus marginalement, à 3,85 %.

Les obstacles signalés renvoient à des tensions récurrentes dans le fonctionnement des incubateurs académiques publics. Les contraintes budgétaires et financières apparaissent dans un contexte où les ressources reposent largement sur des financements publics, dont la stabilité peut varier. Les difficultés liées aux locaux et à l'attractivité des publics ou des contributeurs académiques soulignent les limites matérielles et organisationnelles auxquelles ces dispositifs sont confrontés. Les problèmes de participation aux services proposés indiquent également des ajustements parfois nécessaires entre l'offre d'accompagnement et les besoins et les contraintes des publics concernés.

Les évolutions déclarées et les contraintes rencontrées par les incubateurs académiques publics renvoient à des dynamiques d'ajustement inscrites dans des contextes institutionnels et organisationnels contrastés. Les transformations de l'offre et les obstacles identifiés apparaissent ainsi étroitement liés aux conditions concrètes dans lesquelles s'exerce l'activité d'incubation.

### **III.F. COLLABORATIONS ENTRE INCUBATEURS ET ÉTABLISSEMENTS ACADEMIQUES**

Les relations entre incubateurs académiques publics et établissements de rattachement constituent un ressort central du fonctionnement de ces dispositifs. Elles prennent la forme de collaborations plus ou moins étroites avec les acteurs académiques, de ressources mobilisées au sein des établissements et de liens variables avec les activités de recherche. Ces relations ne s'inscrivent pas dans un cadre uniforme, mais se déploient selon des modalités différencierées, qui reflètent à la fois les capacités institutionnelles des établissements et les positions occupées par les incubateurs en leur sein.

### III.F.1. DES RELATIONS DE COLLABORATION PLUS OU MOINS ÉTROITES AVEC L'ENVIRONNEMENT ACADEMIQUE

TABLEAU 30 - LA COLLABORATION AVEC LES ACTEURS ACADEMIQUES	
Moyenne	3,81
Médiane	4,5
Minimum	1
Maximum	5
Total	26

Tableau 30 - La collaboration avec les acteurs académiques

Q47. Dans quelle mesure votre incubateur collabore-t-il avec les acteurs académiques (universitaires, organismes de recherche...) pour soutenir les projets ? (Échelle de 0 à 5, 0 = Aucune collaboration et 5 collaboration étroite)  
 Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Le degré de collaboration déclaré entre les incubateurs interrogés et les acteurs académiques s'étend d'un minimum de 1 à un maximum de 5 sur l'échelle proposée. La moyenne atteint 3,81 et la médiane 4,5.

Les niveaux de collaboration déclarés indiquent que les relations avec les acteurs académiques constituent, pour une majorité d'incubateurs, un cadre ordinaire de l'activité. Les valeurs élevées de la moyenne et de la médiane suggèrent une insertion fréquente dans les dynamiques pédagogiques ou scientifiques des établissements. Cette proximité n'est toutefois ni automatique ni équivalente partout. Les écarts observés renvoient à des situations où l'incubateur peut être plus ou moins intégré aux structures existantes, selon la densité des relations internes, les modalités de gouvernance et la place reconnue à l'entrepreneuriat au sein de l'établissement.

### III.F.2. DES FORMES DIFFÉRENCIÉES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL APPORTÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS

TABLEAU 31 - RESSOURCES MISES À DISPOSITION PAR L'ECOLE / L'UNIVERSITE		
	Nombre d'incubateur	%
Collaboration de recherche	11	42,31
Formations	9	34,62
Mentorat	6	23,08
Locaux, laboratoires, plateaux techniques	8	30,77
Personnels, stagiaires, apprentis	2	7,69
Mise en relations / Collaboration	9	34,62
(Ne sait pas)	2	7,69
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>100,00</b>

Tableau 31 - Ressources mises à disposition par l'école / l'université

Q48. Quelles ressources et compétences sont mises à disposition de l'incubateur (mentorat, formations, collaboration de recherche...) par l'université ou l'école ?

Note : chaque incubateur pouvant mentionner plusieurs ressources, la somme des effectifs et pourcentages peut dépasser le total.

Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.

Les incubateurs interrogés déclarent mobiliser des ressources diverses au sein de leur établissement. La collaboration de recherche est mentionnée par 42,31 % des structures. Les formations et les mises en relation ou formes de collaboration apparaissent chacune dans 34,62 % des réponses. Les locaux, laboratoires ou plateaux techniques sont cités par 30,77 % des incubateurs, tandis que le mentorat concerne 23,08 %. Les personnels, stagiaires ou apprentis sont mentionnés plus marginalement, à 7,69 %, proportion similaire à celle des incubateurs déclarant ne pas disposer d'informations

Les ressources mobilisées au sein des établissements académiques renvoient à des formes de coopération hétérogènes. Les collaborations de recherche apparaissent dans des contextes où les projets incubés entretiennent une proximité avec les laboratoires ou les équipes scientifiques, tandis que les formations et les mises en relation relèvent davantage d'une articulation avec les missions pédagogiques et partenariales des établissements. L'accès aux locaux, aux laboratoires ou aux plateaux techniques dépend fortement des conditions matérielles et des usages déjà établis, ce qui limite leur généralisation. Le mentorat et la mobilisation de ressources humaines internes restent plus ponctuels, suggérant que l'implication directe des personnels académiques dans l'activité d'incubation demeure variable et souvent conditionnée par des arrangements organisationnels spécifiques.

### III.F.3. UNE INSCRIPTION VARIABLE DES PROJETS INCUBÉS DANS LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

TABLEAU 32 - LES PROJETS EN COURS D'INCUBATION ET RECHERCHE	
Projets en cours d'incubation	
Moyenne	25,76
Médiane	16
Min	0
Max	130
Projets liés à la recherche	
Moyenne	4,85
Médiane	2
Min	0
Max	23
Taux de projet lié à la recherche	19,57
Total	26

Tableau 32 - *Les projets en cours d'incubation et recherche*

*Q22a. Combien de projets étaient en cours d'incubation en 2023, incluant à la fois les nouveaux entrants et ceux déjà présents ?*

*Q22b. Parmi eux, combien sont directement issus de travaux de recherche (c'est-à-dire qu'ils exploitent un actif de propriété intellectuelle détenu par une université, école ou un organisme de recherche) ou sont étroitement liés à la recherche (signifiant qu'ils ont établi une collaboration de recherche avec un laboratoire) ?*

*Source : Observatoire de l'incubation, Enquête nationale auprès des dirigeant.e.s d'incubateurs académiques publics, 2024, France.*

En moyenne, les incubateurs académiques publics comptent 25,76 projets en cours d'incubation, pour une médiane de 16, avec un minimum de 0 et un maximum de 130. Parmi eux, 4,85 projets en moyenne (médiane de 2) sont directement liés à la recherche, soit un taux moyen de 19,57 %.

L'écart entre le volume total de projets incubés et la proportion de ceux liés à la recherche montre que l'incubation académique ne se confond pas avec la seule valorisation scientifique. Les projets adossés à la recherche apparaissent dans des configurations où les liens avec les laboratoires, les disciplines ou les thématiques scientifiques sont suffisamment structurés pour être mobilisés dans une logique entrepreneuriale. La part relativement limitée de ces projets suggère que l'incubation accueille également des formes d'entrepreneuriat moins directement connectées à la recherche, portées par des publics dont les trajectoires et les ressources diffèrent. Les variations observées entre incubateurs renvoient ainsi à des manières différencierées d'articuler entrepreneuriat et activité scientifique, sans que l'une ne constitue un principe organisateur systématique.

Les relations entre incubateurs et établissements académiques prennent des formes variables, tant par leur intensité que par les ressources mobilisées. L'articulation avec les activités de formation et de recherche n'est ni systématique ni homogène, et dépend des conditions dans lesquelles les incubateurs sont insérés au sein des établissements.

## CONCLUSION

L’incubation académique publique occupe aujourd’hui une place visible mais non stabilisée au sein du système français d’enseignement supérieur et de recherche. Présente dans une majorité d’établissements, elle ne s’impose ni comme un dispositif uniforme ni comme un instrument standardisé de l’action publique universitaire.

L’analyse conduite met en évidence un espace structuré par la segmentation institutionnelle du système universitaire, au sein duquel l’incubation s’inscrit selon des modalités variables. Les manières dont l’incubation est appropriée et investie ne renvoient pas à un modèle unique, mais à des configurations situées, façonnées par les contextes d’implantation des établissements.

En ce sens, l’incubation académique apparaît moins comme un levier homogène de transformation de l’université que comme un espace d’expérimentation institutionnelle, au croisement des missions de formation, de recherche et de valorisation. Ce travail propose ainsi une cartographie empirique et analytique d’un dispositif en cours de structuration, permettant d’en saisir les formes d’inscription et les dynamiques propres au champ académique public.

## REMERCIEMENT

La réalisation de ce rapport a été rendue possible grâce au soutien de plusieurs structures académiques et institutionnelles que nous souhaitons chaleureusement remercier.

Nous exprimons en premier lieu nos remerciements au PTL EIS (Entrepreneuriat, Innovation et Soutenabilité) du Pôle de Recherche en Sciences Sociales de l'Université de Montpellier, ainsi qu'au Lab Entreprendre et à la Fondation de l'Université de Montpellier, pour leur appui institutionnel et financier.

Nous adressons également nos remerciements à nos partenaires extérieurs, en particulier la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et la Banque Populaire du Sud, pour leur soutien financier.

Nous remercions enfin l'ensemble des membres de l'Observatoire de l'incubation, dont la participation a été déterminante pour l'élaboration de ce premier rapport.

## MEMBRES DE L'OBSERVATOIRE DE L'INCUBATION

AgrOnov	Incubateur de Sciences Po
AgroVallée Incubation	Incubateur IMT Mines Alès
ASSAS Lab	Incubateur inter-universitaire IMPULSE
Créinnov	Incubateur Paris-Dauphine – PSL
CY Transfer	iTerra
ENSTARTUPS	ISAE-SUPAERO
Eurasenior	Normandie Incubation
I-Engage	The Bench Incubator
Incubateur Arago	UBee Lab
Incubateur AVRUL	UPVD IN CUBE
Incubateur Belle de Mai	USE'in
Incubateur Centrale-Audencia-ENSA	X-UP

## **ANNEXES**



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER

MONTPELLIER  
MANAGEMENT

LABEX  
ENTREPRENDRE

AE Accompagnement  
2i Entrepreneuriat  
Incubation Innovation  
LABEX ENTREPRENDRE

# OBSERVATOIRE DE L'INCUBATION

nina.augustyniak@umontpellier.fr [Changer de compte](#)



Non partagé

\* Indique une question obligatoire

## ENQUÊTE SUR L'INCUBATION ACADEMIQUE



## QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX DIRIGEANT·E·S D'INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS

*Durée estimée : 15 minutes*

Cher·e membre de l'Observatoire de l'Incubation,

Nous tenons à exprimer notre gratitude pour le temps que vous consacrez à participer à notre **enquête sur l'incubation académique**. Votre contribution est cruciale pour le développement de l'**Observatoire de l'Incubation de la Chaire AE2i** (Accompagnement, Entrepreneuriat, Incubation, et Innovation), affiliée au **LabEx Entreprendre**, à **Montpellier Management** et à **l'Université de Montpellier**.

Ce questionnaire est spécifiquement destiné aux **dirigeant·e·s d'incubateurs**. Afin de garantir des réponses détaillées et précises, **nous vous recommandons de garder à disposition les informations relatives aux activités de l'incubateur que vous dirigez.**

Soyez assuré·e que la **confidentialité** de vos réponses est **primordiale** pour nous. Les données recueillies seront utilisées **exclusivement à des fins scientifiques**, en veillant à **anonymiser votre identité et celle de l'incubateur**.

Pour toute question, nous restons à votre entière disposition à l'adresse mail : [chaire-ae2i@umontpellier.fr](mailto:chaire-ae2i@umontpellier.fr)

Nous vous remercions encore pour votre engagement précieux dans cette étude.

Très cordialement,

Pr. Sylvie Sammut  
Directrice de la Chaire AE2i  
Université de Montpellier

### PARTIE I - L'INCUBATEUR



Q1. Quel est votre nom et prénom ? \*

***Pour rappel, vous devez être le·a dirigeant·e de l'incubateur pour répondre à ce questionnaire***

Votre réponse

Q2. Quel poste occupez-vous au sein de l'incubateur ? \*

***Pour rappel, vous devez être le·a dirigeant·e de l'incubateur pour répondre à ce questionnaire***

Votre réponse

Q3. Quel est votre statut au sein de l'incubateur ? \*

Votre réponse

Q4. Quel est le nom de l'incubateur que vous dirigez ? \*

Votre réponse

Q5. Quel est le statut juridique de l'incubateur ? \*

Votre réponse



Q6. Dans quelle ville l'incubateur est-il situé (le siège) ? \*

Votre réponse

---

Q7. Depuis combien d'années l'incubateur est-il en activité ? \*

Votre réponse

---

Q8. Quels sont les domaines ou secteurs d'activité ciblés par l'incubateur ? \*

Votre réponse

---

Q9a. L'incubateur a-t-il des spécificités ? Si oui, lesquelles ? \*

Votre réponse

---

Q9b. Avez-vous un axe de spécialisation en économie circulaire et/ou en transition écologique ? \*

Votre réponse

---

Q9c. Si oui, avez-vous des chargé·e·s d'affaires spécialisé·e·s en économie circulaire et/ou transition écologique ?

Votre réponse

---



Q10. Quels sont les publics accompagnés par l'incubateur ?

**Plusieurs réponses possibles**

- Etudiant·e·s en licence
- Etudiant·e·s en master
- Doctorant·e·s
- Post-doctorant·e·s
- Enseignant·e-chercheur·e·s
- Chercheur·e
- Personnel administratif
- Alumni
- Autre...

Q11. Quelles universités/écoles sont affiliées en tant que porteuses ou co-  
porteuses de l'incubateur (financeuses, partenaires ou soutiens) ? \*

**Précisez l'ensemble des noms des universités et écoles affiliées**

Votre réponse

---

Q12. Combien de financeurs soutiennent (financièrement) l'incubateur ? \*

Votre réponse

---



Q13. De quels types de financeurs s'agit-il ? \*

**Plusieurs réponses possibles**

- Universités publiques et/ou écoles publiques
- Organismes publics (hors universités publiques et écoles publiques)
- Universités privées et/ou écoles privées
- Organismes privés (hors universités privées et écoles privées)
- Autre : \_\_\_\_\_

Q14. Combien de partenaires/soutiens (en excluant les financeurs) collaborent \* avec l'incubateur ?

Votre réponse \_\_\_\_\_

Q15. De quels types de partenaires/soutiens s'agit-il ? \*

**Plusieurs réponses possibles**

- Universités publiques et/ou écoles publiques
- Organismes publics (hors universités publiques et écoles publiques)
- Universités privées et/ou écoles privées
- Organismes privés (hors universités privées et écoles privées)
- Autre : \_\_\_\_\_

Q16a. Combien de personnes travaillent au sein de l'incubateur de façon \* rémunérée ?

Votre réponse \_\_\_\_\_

?



**Q16b. Si vous avez des stagiaires rémunérés ou des personnes en contrat d'apprentissage, veuillez préciser leur nombre.** \*

Votre réponse

---

**Q17a. Combien de personnes travaillent au sein de l'incubateur bénévolement ? \***

Votre réponse

---

**Q17b. Si vous avez des stagiaires non-rémunérés, veuillez préciser leur nombre. \***

Votre réponse

---

## **PARTIE II - LES PROJETS**

**Q18. Combien de personnes ont intégré l'incubateur en 2023 ? \***

***La question concerne l'année civile 2023***

Votre réponse

---

**Q19. Quel est le nombre total de personnes en incubation en 2023, incluant à la fois les nouveaux entrants et ceux déjà présents ? \***

***La question concerne l'année civile 2023***

Votre réponse

---



Q20. Combien de **personnes** ont quitté l'incubateur en 2023 ? \*

**La question concerne l'année civile 2023**

Votre réponse

---

Q21a. Combien de **projets** ont intégré l'incubateur en 2023 ? \*

**La question concerne l'année civile 2023**

Votre réponse

---

Q21b. **Parmi eux**, combien sont directement issus de travaux de recherche (c'est- \*  
à-dire qu'ils exploitent un actif de propriété intellectuelle détenu par une  
université, école ou un organisme de recherche) ou sont étroitement liés à la  
recherche (signifiant qu'ils ont établi une collaboration de recherche avec un  
laboratoire) ?

**La question concerne les projets nouvellement incubés sur l'année civile 2023**

Votre réponse

---

Q22a. Combien de **projets** étaient en cours d'incubation en 2023, incluant à la fois \*  
les nouveaux entrants et ceux déjà présents ?

**La question concerne l'année civile 2023**

Votre réponse

---



Q22b. **Parmi eux**, combien sont directement issus de travaux de recherche (c'est- \* à-dire qu'ils exploitent un actif de propriété intellectuelle détenu par une université, école ou un organisme de recherche) ou sont étroitement liés à la recherche (signifiant qu'ils ont établi une collaboration de recherche avec un laboratoire) ?

***La question concerne l'ensemble des projets en cours d'incubation sur l'année civile 2023***

Votre réponse

---

Q23. Combien de **projets** sont sortis **volontairement** de leur processus d'incubation en 2023 ? \*

***La question concerne les projets sortis d'incubation en 2023***

Votre réponse

---

Q24. Combien de **projets** sont sortis **involontairement** de leur processus d'incubation en 2023 (parce qu'ils ont été exclus ou pas renouvelés par l'incubateur) ? \*

***La question concerne les projets sortis d'incubation en 2023***

Votre réponse

---

Q25a. Combien d'entreprises ont été créées grâce au processus d'incubation en \* 2023 ?

***La question concerne les projets sortis d'incubation en 2023***

Votre réponse

---



Q25b. Parmi les entreprises créées grâce au processus d'incubation en 2023, combien sont directement issus de travaux de recherche (c'est-à-dire qu'elles exploitent un actif de propriété intellectuelle détenu par une université ou un organisme de recherche) ou sont étroitement liés à la recherche (signifiant qu'elles ont établi une collaboration de recherche avec un laboratoire) ? \*

***La question concerne les projets sortis d'incubation en 2023***

Votre réponse

---

Q26. Combien d'emplois directs ont été créés grâce au processus d'incubation en \* 2023 ?

***La question concerne les projets sortis d'incubation en 2023***

Votre réponse

---

Q27. Combien d'emplois indirects ont été créés grâce au processus d'incubation \* en 2023 ?

***La question concerne les projets sortis d'incubation en 2023***

Votre réponse

---

Q28. Quel montant de **fonds privés** a été levé par les projets sortis d'incubation \* en 2023 ?

***La question concerne les projets sortis d'incubation en 2023***

Votre réponse

---



Q29. Quel montant de **fonds publics** a été levé par les projets sortis d'incubation \* en 2023 ?

***La question concerne les projets sortis d'incubation en 2023***

Votre réponse

---

Q30a. Quel est le chiffre d'affaires total cumulé des entreprises créées suite à l'incubation en 2023 ? \*

***La question concerne les projets sortis d'incubation en 2023***

Votre réponse

---

Q30b. **Au sein de ce total**, quel est le chiffre d'affaires à l'étranger des entreprises \* créées suite à l'incubation en 2023 ?

***La question concerne les projets sortis d'incubation en 2023***

Votre réponse

---

Q31. Combien de **personnes** ont été incubées sur ces 5 dernières années ? \*

***La question couvre les années de 2019 à 2023***

Votre réponse

---



Q32. Combien de **projets** ont été incubés sur ces 5 dernières années ? \*

***La question couvre les années de 2019 à 2023***

Votre réponse

---

Q33. Combien de **projets en économie circulaire et/ou transition écologique** avez-vous accompagnés en 2023 ? \*

***La question concerne l'année civile 2023***

Votre réponse

---

Q34. Combien de **projets en économie circulaire et/ou transition écologique** avez-vous accompagnés au cours des cinq dernières années ? \*

***La question couvre les années de 2019 à 2023***

Votre réponse

---

### **PARTIE III - LES SERVICES**

Q35. Proposez-vous les services d'hébergement suivants ? \*

***Plusieurs réponses possibles***

- Bureaux individuels
- Espace de co-working
- Aucun de ces services
- Autre : \_\_\_\_\_



Q36. Proposez-vous les services d'accompagnement suivants ? \*

**Plusieurs réponses possibles**

- Accompagnement personnalisé
- E-accompagnement/accompagnement à distance
- Mentorat
- Accès à une communauté d'anciens incubés
- Aucun de ces services
- Autre : \_\_\_\_\_

Q37. Proposez-vous les formations suivantes ? \*

**Plusieurs réponses possibles**

- Interventions / échanges avec des experts
- Formations / cours au sein de l'incubateur
- Formations / cours en dehors de l'incubateur
- Aucun de ces services
- Autre : \_\_\_\_\_

Q38. Organisez-vous les évènements suivants ? \*

**Plusieurs réponses possibles**

- Evènements physiques
- Evènements en ligne
- Aucun de ces services
- Autre : \_\_\_\_\_



Q39. Mettez-vous à disposition les éléments suivants ? \*

**Plusieurs réponses possibles**

- Matériels informatiques
- Logiciels
- Ressources techniques et/ou scientifiques
- Services de conseils (juridiques, administratifs, etc.)
- Aucun de ces services
- Autre : \_\_\_\_\_

Q40. Proposez-vous des mises en relation avec les types de personnes suivants ? \*

**Plusieurs réponses possibles**

- Mise en relation avec des clients
- Mise en relation avec des investisseurs
- Mise en relation avec l'écosystème de l'incubateur (structures d'accompagnements partenaires)
- Autre : \_\_\_\_\_

Q41. Proposez-vous un apport de capitaux moyennant une prise de participation \* ?

- Oui
- Non



Q42. Proposez-vous des services non mentionnés précédemment ? Si oui, \* lesquels ?

Votre réponse

---

## PARTIE IV - EVOLUTION

Q43. Quel est le principal besoin d'accompagnement actuel des porteur·se·s de projet incubés ? \*

Votre réponse

---

Q44. Quel obstacle majeur l'incubateur a t-il rencontré en 2023 ? Avez-vous pu le résoudre ? \*

Votre réponse

---

Q45. Dans l'année à venir, envisagez-vous d'élargir votre offre d'accompagnement \* ? Si oui, précisez.

***La question concerne l'année civile 2024***

Votre réponse

---

Q46. Quelles évolutions aimeriez-vous apporter à votre programme d'incubation \* pour mieux répondre aux besoins des porteurs de projet ?

Votre réponse

---



## PARTIE V - COLLABORATION UNIVERSITE-ENTREPRISE

Q47. Dans quelle mesure votre incubateur collabore-t-il avec les acteurs académiques (universitaires, organismes de recherche...) pour soutenir les projets ? \*

0    1    2    3    4    5

Aucune collaboration                            Collaboration étroite

Q48. Quelles ressources et compétences sont mises à disposition de l'incubateur \* (mentorat, formations, collaboration de recherche...) par l'université ou l'école ?

Votre réponse

---

Q49. Dans quelle mesure envisagez-vous de renforcer ou d'élargir ces collaborations à l'avenir ? \*

Votre réponse

---

### POUR FINIR

Avez-vous des commentaires concernant l'incubateur ?

Votre réponse

---

Avez-vous des commentaires ou suggestions concernant cette étude ?

Votre réponse

---



Envoyer

Page 1 sur 1

Effacer le formulaire

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Ce formulaire a été créé dans nina.augustyniak's Workspace. - [Contacter le propriétaire du formulaire](#)

Ce formulaire vous semble suspect ? [Signaler](#)

Google Forms



## TABLE DES MATIERES

L'ÉQUIPE DE L'OBSERVATOIRE DE L'INCUBATION .....	2
RESUMÉ.....	3
ABSTRACT .....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	5
I. INTRODUCTION .....	7
I.A. L'INCUBATION ACADEMIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS ...	7
I.B. L'OBSERVATOIRE DE L'INCUBATION : GENÈSE ET POSITIONNEMENT .....	7
I.C. DÉFINITION ET PÉRIMÈTRE .....	8
I.D. PROBLÉMATIQUE .....	8
I.F. OBJECTIFS .....	8
II. MÉTHODOLOGIE .....	10
II.A. DÉMARCHE GÉNÉRALE .....	10
II.B. PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE .....	10
II.C. RECENSEMENT DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS.....	11
II.D. ENQUÊTE QUANTITATIVE AUPRÈS DES DIRIGEANT.E.S D'INCUBATEURS .....	11
II.E. LIMITES .....	12
III. RÉSULTATS .....	14
III.A. CARTOGRAPHIER L'INCUBATION ACADEMIQUE PUBLIQUE .....	14
III.A.1. LA STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE DU PAYSAGE DES EPSCP.....	14
III.A.2. LA DIFFUSION DE L'INCUBATION AU SEIN DES EPSCP .....	15
III.A.3. LES CONFIGURATIONS INSTITUTIONNELLES DE L'INCUBATION ACADEMIQUE .....	16
III.A.4. DES NIVEAUX D'EQUIPEMENT CONTRASTÉS SELON LES TYPES D'ETABLISSEMENTS .....	17
III.B. CARACTÉRISTIQUES DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS .....	18
III.B.1. UN DÉPLOIEMENT PROGRÉSSIF DANS LE TEMPS .....	19
III.B.2. DES POSITIONNEMENTS SECTORIELS DIFFÉRENCIÉS .....	20
III.B.3. UNE INTÉGRATION ENCORE PARTIELLE DES ENJEUX DE DURABILITÉ .....	21
III.B.4. DES MODÈLES DE FINANCEMENT PLURIELS ET MAJORITYALEMENT PUBLICS .....	21
III.B.5. DES CONFIGURATIONS PARTENARIALES ÉTENDUES ET DIVERSIFIÉES .....	23
III.B.6. DES PUBLICS MAJORITYALEMENT ISSUS DE LA COMMUNAUTÉ ACADEMIQUE .....	24
III.B.7. DES RESSOURCES HUMAINES LIMITÉES MAIS DIVERSIFIÉES .....	25
III.C. ACTIVITÉ ET DYNAMIQUE DES PROJETS INCUBÉS .....	26
III.C.1. DES CAPACITÉS D'INCUBATION CONTRASTÉES AU SEIN DU SYSTÈME ACADEMIQUE PUBLIC .....	27

III.C.2. DES DYNAMIQUES D'INCUBATION DIFFÉRENCIÉES SELON LES INCUBATEURS .....	28
III.C.3. UNE PROGRESSION INÉGALE DES ACTIVITÉS SUR LA PÉRIODE 2019–2023..	29
III.C.4. LA CRÉATION D'ENTREPRISES COMME ABOUTISSEMENT DU PROCESSUS D'INCUBATION.....	30
III.C.5. LA CONTRIBUTION DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS À LA CRÉATION D'EMPLOIS .....	31
III.C.6. LES LEVÉES DE FONDS COMME INDICATEUR DE LA CAPACITÉ À MOBILISER DES RESSOURCES EXTERNES .....	32
III.C.7. DES TRAJECTOIRES ÉCONOMIQUES MARQUÉES PAR UNE FORTE POLARISATION DES RÉSULTATS.....	33
III.D. OFFRE DE SERVICES PROPOSÉE PAR LES INCUBATEURS .....	34
III.D.1. DES DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT CENTRÉS SUR LA MUTUALISATION DES ESPACES.....	34
III.D.2. L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ COMME CŒUR DU MODÈLE D'INCUBATION ACADEMIQUE .....	35
III.D.3. UNE OFFRE DE FORMATION INTÉGRÉE À LA MISSION PÉDAGOGIQUE DES ÉTABLISSEMENTS .....	36
III.D.4. LES ÉVÉNEMENTS COMME LEVIERS DE COHÉSION INTERNE ET DE RAYONNEMENT EXTERNE .....	37
III.D.5. DES RESSOURCES MAJORITYAIREMENT IMMATÉRIELLES .....	38
III.D.6. LA MISE EN RELATION COMME FONCTION D'INTERMÉDIATION ENTRE SPHÈRES ACADEMIQUE ET ÉCONOMIQUE .....	39
III.E. ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES DES INCUBATEURS ACADEMIQUES PUBLICS	40
III.E.1. LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT : VERS UNE PROFESSIONNALISATION ACCRUE DES PORTEURS.E.S DE PROJETS .....	40
III.E.2. L'ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT COMME STRATÉGIE D'ADAPTATION ORGANISATIONNELLE .....	41
III.E.3. LES CONTRAINTES STRUCTURELLES ET ORGANISATIONNELLES FREINANT LE DÉVELOPPEMENT DES INCUBATEURS .....	42
III.F. COLLABORATIONS ENTRE INCUBATEURS ET ÉTABLISSEMENTS ACADEMIQUES .....	43
III.F.1. DES RELATIONS DE COLLABORATION PLUS OU MOINS ÉTROITES AVEC L'ENVIRONNEMENT ACADEMIQUE .....	44
III.F.2. DES FORMES DIFFÉRENCIÉES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL APPORTÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS .....	45
III.F.3. UNE INSCRIPTION VARIABLE DES PROJETS INCUBÉS DANS LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE .....	46
CONCLUSION .....	48
REMERCIEMENT .....	49
ANNEXES .....	50